

Le premier pas

Volume 3 numéro 1 L'AUTOMNE 2001 Une publication de la fondation autochtone de guérison www.ahf.ca
Gratuit



Ce numéro

Lettres
PAGE 2

**Message du
Président**
PAGE 5

Poèmes
PAGE 15

**Photo-Galerie:
Pensionnat de
Moose Factory**

PAGE 16

**La Nation Cree
Bigstone**
PAGE 25



Briser le code du silence

PAR
ISABELLE
KNOCKWOOD

Page 8

Le spectre du racisme :



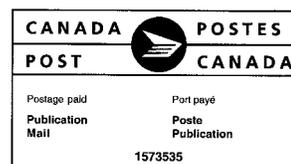
le racisme et les peuples autochtones

Conférence mondiale contre le
racisme: Page 10

Cet édition: ressources sur les pensionnats

Voir à l'intérieur pour renseignement additionnel sur les pensionnats:

- Carte de pensionnats: page 14
- Babillard sur les pensionnats: page 5
- Le système scolaire amérindien: page 6



lettres

Lettres reçues par courriel :

Bonjour,

Savez-vous où je pourrais obtenir des renseignements sur les politiques, les procédures et autres informations du genre à propos de l'école résidentielle St. Mary ?

Merci,

LEAH M.

Chère Leah,

Comme vous le savez, l'école résidentielle indienne St. Mary a été tenue à Kenora par des Catholiques romains entre 1894 et 1962 environ. Il y a aussi eu une autre école résidentielle indienne St. Mary à Mission, en Colombie-Britannique — là aussi tenue par des Catholiques romains (Pères Oblats) — mais je suppose que vous vous intéressez surtout à la première de ces écoles.

À propos des procédures et des politiques de l'école résidentielle indienne St. Mary, c'est le gouvernement fédéral du Canada qui, par l'Acte des Sauvages (1876) et un décret de 1892, a pris la responsabilité de la direction générale des écoles résidentielles indiennes. Le gouvernement les finançait, établissait les normes à respecter et en assurait la supervision. Les églises en assuraient la direction quotidienne, et habituellement l'embauche et la discipline du personnel. La nature exacte des rôles du gouvernement et de l'Église dans l'administration des écoles résidentielles indiennes est l'objet de beaucoup d'attention en Cour.

Certains documents pertinents sur les politiques sont l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867), l'Acte des Sauvages (1876) et le rapport de Nicholas Flood Davin sur les écoles résidentielles indiennes (1879). Ces documents publics établissent les objectifs et le mode de fonctionnement des écoles et devraient être pour la plupart disponibles.

Je ne peux confirmer si les églises avaient formalisé les politiques et les procédures visant les écoles résidentielles indiennes, mais j'imagine que si. Le seul document interne que j'ai pu voir est un résumé des responsabilités de supervision des filles, un document publié par la Missionary Society of the Church of England in Canada: http://www.shingwauk.auc.ca/irsliterature/IRS_indexintro.html.

Cordialement vôtre,

-W.

*

Ahnee Healing Words,

Je m'appelle Nadine Buchanan, et je viens de lire le numéro du printemps de *le premier Pas*. Je pense que ce que j'ai lu m'a grandement informé et j'aimerais en savoir plus (en outre, cela m'aide à comprendre quelle vie ont vécue mes grands-parents et leurs parents). Si vous pouviez m'envoyer votre plus récent (ou prochain) numéro de *le premier Pas*, je vous en serais très reconnaissante.

Miigwetch,

NADINE M. BUCHANAN.

*

Bonjour,

Le premier pas

Je m'appelle Rosemarie Cheecham et j'ai quelques questions qui je l'espère pourront trouver réponse avec votre aide ou celle de vos lecteurs : j'aimerais des renseignements sur les noms de certaines écoles résidentielles albertaines où j'ai été élève. Il y en avait une à Grouard, d'autres à Jousard et Sturgeon Lake, puis il y avait l'école Blue Quills. Je me rappelle de Blue Quills mais je n'ai aucun souvenir des autres; je ne peux donc pas savoir si j'ai été à l'une d'elles. Cependant, on m'y a envoyée à l'âge de cinq ans, et j'en ai maintenant 56. Je voudrais savoir où je peux obtenir des documents. Est-ce que quelqu'un se rappelle des sœurs Cheecham? Où puis-je trouver des photographies? C'est comme si nous n'avons même pas existé. J'aimerais savoir.

Aidez-moi s'il vous plaît. Merci. Les noms de ces écoles ont-ils été publiés quelque part? Et mes dossiers personnels? Est-ce que j'ai existé?..

Chère Rosemarie,

L'école résidentielle de Grouard était l'école résidentielle indienne de St. Bernard. Elle a été administrée par les Catholiques romains entre 1939 et 1962 environ.

L'école résidentielle de Jousard s'appelait le pensionnat de St. Bruno, et il était aussi administré par les Catholiques romains, mais entre 1913 et 1969 environ.

L'école de Sturgeon Lake était l'école résidentielle indienne de Sturgeon Lake. Une autre école administrée par les Catholiques romains, elle a été ouverte entre 1907 et 1957.

Vous connaissez déjà Blue Quills, une école qui a desservi trois communautés (Lac la Biche, Brocket et St Paul) avant d'être prise en charge par la nation du Sang en 1970. Cette école a aussi porté les noms suivants : Lac La Biche, Sacred Heart, Hospice St Joseph, St Joseph, St. Paul's et Saddle Lake. Elle a été ouverte en 1862.

Vous avez probablement commencé à aller à l'école en 1950 ou 1951 : Grouard, St Bruno et Sturgeon Lake étaient alors ouvertes. Blue Quills était à l'époque à St. Paul, en Alberta. Sturgeon Lake a dû fermer peu de temps après, et il se peut que vous ayez alors été transférée à Blue Quills vers 1957. Si vous vous en rappelez, il est fort probable que vous étiez à Blue Quills à un âge plus élevé que 5 ans.

Je vais publier votre lettre dans le prochain numéro de Healing Words, en septembre. Plus de 25 000 personnes dont bon nombre d'anciens élèves lisent ce bulletin. Ils disposent de plus de renseignements (et de photographies) que moi.

De prime abord, je ne connais pas de livre qui mentionne ces écoles. J'ai toutefois imprimé des documents ici, mais la recherche documentaire prend un certain temps. Je peux aussi chercher dans le peu de photographies à ma disposition, dont une bonne partie ne comporte ni date ni indication. Vous pouvez obtenir des photographies par l'intermédiaire des archives nationales d'Ottawa (le site Web est www.archives.ca). En outre, les églises ont aussi gardé des photographies.

Malheureusement, dans ce cas-ci, il est plus difficile de faire des recherches sur les écoles dirigées par les Catholiques romains (Oblats, Jésuites, etc.). Au Canada, l'Église anglicane, l'Église unie et l'Église presbytérienne sont toutes des organismes, mais il n'y a pas d'organisme nommé « l'Église catholique ». Il faut premièrement établir lequel des « ordres » dirigeait l'école (comme les Frères des Écoles chrétiennes, les Jésuites, les Oblats de l'Ordre de Saint Benoît (Bénédictins), les Oblats de Marie-Immaculée, etc.), puis vous devez trouver où ils sont. Cela demande une certaine recherche, comme vous le savez.

Les lecteurs sont habituellement en mesure d'aider. Entre-temps, je vais voir si je peux trouver quelque chose. Si vous me faites parvenir votre adresse, je vous enverrai le bulletin avec tous les renseignements qui me seront tombés sous la main.

Avec mes meilleurs vœux,

-W.

Voir page 3

lettres

Chers rédacteurs,

Il y a quelques semaines, lors d'un séjour à Thunder Bay, en Ontario, je suis tombée sur votre bulletin Healing Words, et j'ai bien apprécié ce que j'ai lu à propos des survivants des écoles résidentielles. Je compte parmi ces survivants, et le récit de ce que le gouvernement et les chrétiens ont fait aux autochtones de ce pays est tragique. Vous pouvez voir les Amérindiens qui vivent actuellement dans les villes et les villages, et ces effets sont manifestes sur leurs visages lorsque vous les rencontrez. Ils ne semblent pas heureux parce que le gouvernement et les églises ont tenté de leur voler leur système de croyances, c'est-à-dire le mode de vie des peuples autochtones. Naturellement, les autochtones ont subi bien d'autres abus pendant cette époque tragique.

Je viens de la première nation de Marten Falls, et on m'a enlevé de ma famille pour m'emmener à l'école. Après tant d'années, je suis devenue anglophone, j'ai erré de ville en ville et de village en village, et j'ai commencé à me demander qui je suis au juste. Bien sûr, je ne voudrais pas en dire trop parce qu'il y en a justement trop à dire.

Est-ce que je pourrais recevoir Healing Words? Ce bulletin est très intéressant.

Merci.

Bien à vous,

WANDA BAXTER.

Voir page 4

Le premier pas

<http://www.ahf.ca>

Pour recevoir Le premier pas, écrivez-nous à l'adresse suivante : Pièce 801, 75 rue Albert, Ottawa, Ontario K1P 5E7 ou téléphonez-nous au 1-888-725-8886) le numéro local est le 237 4441. Notre numéro de télécopieur est le 613 237 4442. Nos adresses électroniques sont : grobelin@ahf.ca ou wspear@ahf.ca. N'oubliez pas que notre journal est disponible en Français, Anglais et Inuktitut et qu'il est gratuit.

soumissions

Vous pouvez soumettre vos articles ou autres contributions par la poste ou sous forme de disquette (Wordperfect ou MS Word):

Télécopieur: 613-237-4442

Adresse: Au Rédacteur, Premier pas

75 rue Albert, Pièce 801

Ottawa, Ontario K1P 5E7

Courriel: grobelin@ahf.ca ou wspear@ahf.ca



Veillez nous transmettre vos photos par la poste ou par voie électronique en format TIFF (grayscale). Veuillez noter que la FAG n'assume aucune responsabilité pour la perte ou les dommages du matériel envoyé par la poste.

Veillez inclure, avec vos contributions, une courte biographie (votre nom, ce que vous faites) ainsi que votre adresse complète (ou l'adresse de votre organisation), vos numéros de téléphone, de télécopieur et votre adresse électronique.

Le FAG ne paie pas les articles qu'elle publie dans Premier pas mais envoie aux auteurs une copie de Premier pas ou, sur demande des copies supplémentaires pour distribution.

Les points de vue et les opinions exprimés dans les articles soumis par les auteurs ne reflètent pas nécessairement les points de vue et opinions de la FAG.

Nous n'imposons pas de limite quand à la longueur des manuscrits, mais les textes courts sont préférables. Tous les articles qui sont soumis à la FAG à des fins de publication doivent être approuvés par l'équipe éditoriale. La FAG se réserve le droit de réviser et corriger les manuscrits (longueur du texte et style).

La FAG conservera les articles qui lui sont soumis, pour les publier dans un autre numéro de Premier pas. La FAG se réserve le droit d'accepter ou de refuser les articles qui lui sont soumis. La FAG se réserve le droit de retirer les passages dont le langage n'est pas acceptable et de corriger les erreurs de grammaire, d'orthographe et de ponctuation.

UN GRAND MERCI À NOS CONTRIBUTEURS !

S.O.S. POÈTES!

Merci aussi aux poètes que nous avons publié ici. Savez-vous comme il est difficile de vous trouver ? S'ILVOUS PLAÎT, vous, TOUS les poètes, que vous soyez jeunes ou vieux, connus ou non, envoyez-nous vos pensées, vos réflexions sous forme de prières, de chants, ou de poèmes. Il est très difficile de trouver des poèmes en français. Mais nous aimerions aussi recevoir des poèmes dans votre propre langue.

Suite de la page 6

lettres

Aanii, bonjour, Wayne

Tel que convenu lors de notre conversation de vendredi dernier, je vous envoie des images qui je crois sont de l'école résidentielle de Moose Factory. Elles ont été trouvées dans le camp que j'ai acheté il y a 18 ans, parmi les effets personnels du propriétaire précédent.

Comme mon mari et moi venons de l'île Manitoulin, nous connaissons bien la mère du propriétaire précédent et nous savons qu'elle a enseigné dans une école résidentielle. Elle s'appelait Rita Sim-Surrey-Wilken (elle s'est mariée trois fois). Vous pouvez la voir; c'est le professeur dans la photographie avec un tableau noir.

Il me ferait plaisir de voir ces photographies publiées dans votre bulletin; elles seront peut-être utiles aux anciens élèves résidents qui y ont été photographiés.

Bien à vous.

PAM WILLIAMSON

(Voir PHOTOGRAPHIES à la page 21.)

*

4 septembre 2001

Rédaction de Healing Words

C'est avec plaisir que j'ai lu le dernier numéro de Healing Words, qui a porté sur la jeunesse.

Je crois qu'il est important que les jeunes autochtones comprennent ce que les gouvernements ont tenté de faire par le passé dans leurs politiques d'assimilation.

J'espère que les Aînés prendront les mesures nécessaires pour que ces politiques ne soient plus jamais appliquées.

Je me demande si des anciens élèves de l'école résidentielle indienne de Sturgeon Lake, près de Vallyview (Alberta) lisent Healing Words. Si c'est le cas, j'aimerais qu'ils entrent en contact avec moi, soit par la poste (162 rue Queen, Moncton (NB), E1C 1K8) ou par téléphone (appelez à frais virés au (506) 382-1163).

Le printemps dernier, lors d'une visite chez sa mère à Totnes, dans le Devon (Angleterre), un de mes amis a remarqué l'inscription suivante sur un bâtiment, et j'ai pensé que cela vous intéresserait :

Quand le dernier poisson aura été capturé,
quand le dernier arbre aura été coupé,
Quand la dernière rivière aura été empoisonnée -,
Ils se rendront compte que l'argent ne nourrit pas.

-Chef indien Cree, 1909.

Encore une fois, merci.

Bien à vous,
JIM CUNNINGHAM.

*

Bonjour,

Je voudrais vous demander de me faire parvenir le bulletin Healing Words. Je suis un thérapeute en santé mentale qui travaille pour le Meadow Lake Tribal Council, en Saskatchewan.

Je crois que ce bulletin me permettra d'en savoir plus et de mieux comprendre les traditions et les problèmes des autochtones, et cela m'aidera sûrement dans mon travail. Si cela est possible, j'aimerais aussi obtenir les numéros précédents de Healing Words.

Merci beaucoup,

ED VALLERIO

*

Bonjour Giselle Robelin,

Je suis Tracy Brown, et j'ai participé à la Conférence pour les jeunes tenue en mars dernier en tant que représentante des Inuit Tapirisat du Canada. J'ai voulu vous écrire pour vous dire Qujannamiik pour avoir consacré le dernier numéro de Healing Words à la jeunesse. Je suis enchantée d'avoir eu la chance de participer à cette conférence à Edmonton, car ce fut une expérience d'apprentissage incroyable. C'était fantastique de se réunir avec des jeunes autochtones de tout le Canada et de partager nos expériences.

Cette conférence m'a permis de voir comment les jeunes autochtones ont la volonté d'améliorer nos communautés, de raffermir notre culture, de retrouver leurs racines et de devenir des meneurs. Je regrette de ne pas vous avoir écrit avant et soumis des textes pour le numéro sur la jeunesse, mais voici un poème pour le numéro suivant.

Qujannamiik/Merci,

TRACY AASIVAK BROWN

Si vous voulez en savoir un peu plus sur mes antécédents, je vous enverrai cela lundi car je m'en vais chez moi cette fin de semaine!

Bien à vous.

Voir page 5

FORMULAIRE-CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous voulons vous assurer que vous continuerez à recevoir *le premier pas* vous déménagés. Veuillez découper ce formulaire et envoyez-le à:

Le premier pas

La Fondation autochtone de guérison

75, rue Albert, pièce 801

Ottawa, Ontario K1P 5E7

Nom:

Ancienne adresse :

Nouvelle adresse :

Avez-vous des commentaires ou des suggestions pour *le premier pas*? S.V.P. transmettez ce commentaire ou suggestion à la Fondation autochtone de guérison.



Danet'e:

Message du Président

L'automne est arrivé, et notre numéro de *Le premier pas* est lui aussi fidèle au rendez-vous. Je vous souhaite, chers lecteurs, la bienvenue au seuil de cette nouvelle saison.



Notre collection est encore très modeste et nous espérons qu'elle grandira grâce à nos efforts combinés, les nôtres et les vôtres. Les photographies sont un excellent moyen de présenter

La Fondation autochtone de guérison continue de se développer et d'acquérir de nombreuses et très utiles ressources. Notre travail, qui consiste à soutenir, à encourager la guérison et la réconciliation, nous place dans une position assez unique. En effet, nous nous trouvons souvent en mesure de rechercher et de recevoir des renseignements très utiles au sujet des pensionnats et des initiatives de guérison et de réconciliation qui en découlent. Nous sommes conscients que grâce à *Le premier pas* nous bénéficions d'un véhicule privilégié pour partager avec vous l'information que nous avons recueillie. Nous avons donc décidé de profiter de ce numéro pour vous faire part d'un certain nombre de ressources sur les pensionnats, en espérant qu'elles vous seront utiles.

Un exemple typique des ressources recueillies par la Fondation est la liste des pensionnats qui ont opéré au Canada. Nous avons reçu de nombreuses demandes d'information au sujet des pensionnats et cette liste représente un travail continu, car nous y ajoutons sans cesse de nouvelles données. Comme vous le constaterez dans ce numéro, les lecteurs de *Le premier pas* – et nombre d'entre eux sont des Survivants – nous contactent pour obtenir des renseignements de base. Malgré tous nos efforts et nos ressources, nous ne sommes pas toujours capables de leur fournir la réponse qu'ils recherchent. Je vous encourage donc à communiquer avec eux, et à nous contacter aussi, si vous avez une réponse, si vous pouvez ajouter des détails aux nôtres ou encore pour apporter des corrections. Jusqu'à date, la liste de la Fondation est peut-être la liste la plus complète actuellement disponible. Elle est cependant loin d'être terminée et nous avons besoin de votre collaboration.

Je suis également très heureux de pouvoir vous présenter des photographies inédites sur des pensionnats. Ces photographies nous ont été offertes par l'un de nos lecteurs.

sous une forme visuelle les faits qui entourent le système des pensionnats. Si nous n'exposons pas ces faits au grand jour, il serait impossible d'approfondir notre compréhension du grand besoin qui existe en matière de guérison et de réconciliation.

Nous avons inclus, dans ce numéro, un babillard qui a pour but d'aider les Survivants à partager les informations qu'ils détiennent sur les pensionnats du Canada. Ce babillard servira aussi à élargir la portée de *Le premier pas* en ce qui concerne la partie essentielle de son mandat, qui est de répondre aux besoins de guérison des Survivants.

Dans notre prochain numéro, nous redonnerons la place aux articles de fonds et aux projets de guérison. Conformément au mandat de *Le premier pas*, ce numéro contient le récit des expériences vécues par Isabelle Knockwood's au pensionnat pour Indiens de Shubenacadie et du cheminement vers la guérison qu'elle a entrepris par la suite. De la part des éditeurs de *Le premier pas*, je remercie Isabelle d'avoir fait preuve de tant de courage en nous envoyant son article pour que nous le publions.

N'hésitez à nous dire ce que vous pensez des ressources présentées dans ce numéro. Nous apprécions toujours votre courrier. Avec votre aide, *Le premier pas* continuera à progresser et toujours mieux répondre aux besoins des Survivants des pensionnats.

Masi.



Suite de la page 4

lettres

Bonjour,

Je suis étudiant et je prépare ma thèse de doctorat à l'Université St. Paul, sur le sujet de l'identité religieuse et les peuples autochtones. On m'a demandé d'écrire un chapitre pour un livre qui sera publié par Novalis Press, et dont le titre sera Pardon et réconciliation. Le titre du chapitre que je contribuerai est L. Pardon et réconciliation : Leçons tirées de l'expérience des Premières Nations.

J'ai découvert tout récemment un article dans *Le Devoir*, écrit par Georges Erasmus intitulé « De la vérité à la réconciliation » (le 29 juillet 2001, page A.9). Jevlis le Français mais j'espérais qu'il vous serait possible de me faire parvenir le texte en anglais, juste au cas où j'aurai de la difficulté à saisir certaines nuances.

J'aimerais aussi obtenir des copies du journal de la Fondation, *Le premier pas*, que j'ai déjà lu sur votre site Web. J'aimerais cependant garder des copies imprimées dans mes dossiers. Toutes les informations contenues dans vos journaux sont précieuses pour le texte que je prépare.

Miigwetch

DARYOLD CORBIERE WINKLER,
Anishnabe, M'chigeeng First Nation

Cher Daryold

Vous êtes le bienvenu et c'est avec plaisir que je fournis l'article en anglais. Je l'ai attaché à ce message. L'utilisation des citations provenant des ouvrages de M. Erasmus sont bien sûrs nous vous fournirons les copies demandées. •

Babillard sur les pensionnats

J'aimerais obtenir des informations au sujet du nom de certains pensionnats que j'ai fréquenté en Alberta. L'un d'entre eux était situé à Grouard, les autres à Jousard, Sturgeon Lake et Blue Quills. Je me souviens de Blue Quills, mais je n'ai aucun souvenir des autres. Je ne me rappelle pas quand je me suis retrouvée dans les autres, je sais seulement que j'y ai été envoyée lorsque j'avais cinq ans. J'ai maintenant cinquante six ans. J'aimerais savoir où je peux obtenir ou voir les dossiers ou les archives. Est-ce que quelqu'un se rappelle de nous, les filles Cheechum?

- ROSEMARIE CHEECHUM.

Je me demandais si des anciens élèves du pensionnat pour Indiens de Sturgeon Lake près de Valleyview, en Alberta lisent *Le premier pas*. Si cela est cas, est-ce que quelqu'un pourrait me contacter, soit à mon adresse (162 Queen Street, Moncton, NB E1C 1K8) ou en me téléphonant (vous pouvez m'appeler à frais virés) au (506) 382-1163

- JIM CUNNINGHAM.

Savez-vous où je peux trouver de l'information sur les politiques, procédures etc... du pensionnat St. Mary's?

Merci

- LEAH M.

Chers lecteurs, aidez-nous à répondre aux questions de ces survivants en communiquant avec *Le premier pas*. Merci.



Extrait du Cours 7 du Département d'histoire ,
Université d'Ottawa, HIS 2706 : Les Amérindiens
depuis 1815

[http://members.tripod.com/
simonlapointe/his2706/7.html#SCOLAIRE](http://members.tripod.com/simonlapointe/his2706/7.html#SCOLAIRE)

Le plan d'assimilation le plus radical imposé aux Amérindiens implique l'utilisation des écoles de réserves. L'assimilation par les programmes scolaires "blancs" constitue la pierre d'assise de la politique coloniale britannique avant la confédération (largement due aux pressions des églises protestantes)



École méthodiste de la réserve de Saddle Lake, TNO, 1901

Après la Confédération, le gouvernement fédéral, en tant que tuteur des Indiens, se retrouve dans l'obligation légale de leur fournir un système d'éducation.

- Dans l'Ouest, les traités numérotés confirment cette obligation

- Dans les réserves, les Anciens savent que les enfants devront obtenir "l'éducation de l'homme blanc" pour avoir une chance de préserver leur culture dans la nouvelle économie capitaliste

Les négociateurs sont conscients de ce désir et se servent de la promesse d'école comme d'un outil de négociation lors des traités.

Exemple: alors qu'il négocie le traité 4, Alexander Morris (lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest) déclare aux Amérindiens:

"La Reine souhaite que ses enfants rouges deviennent aussi intelligents que l'homme blanc. Elle enverra des maîtres d'école dans chaque réserve et versera leur salaire"

Ainsi, tous les traités numérotés prévoient l'établissement d'une école sur les réserves (comme nous l'avons

vu lors du cours 5). Toutefois, à partir du traité 7, l'école n'est plus établie "à la demande des Indiens" mais plutôt "au moment jugé opportun par sa majesté".

Soucieux de minimiser les dépenses, les Vice surintendants aux affaires indiennes s'assurent de la collaboration des Églises (catholiques, anglicans, méthodistes et presbytériens) qui deviennent responsables des écoles.

En 1879, un conseiller spécial du Département des affaires indiennes justifie ainsi le recours aux Églises:

- Seuls les missionnaires peuvent attaquer à la racine la "mythologie simpliste" des Indiens (les religions amérindiennes)
- Se débarrasser des spiritualités amérindiennes est le premier pas vers la civilisation

Les Églises désirent ardemment participer au programme des écoles de réserves, parce que les subventions fédérales (qui vont de 72\$ à 145\$ par élève, dépendant du type d'école) fournissent une stabilité financière aux missionnaires.

Les Églises développent deux types d'écoles: les pensionnats et les écoles de jour.

Les missionnaires dirigent des pensionnats pour Amérindiens depuis longtemps. À la fin du XIXe siècle, ils en sont venus à la conclusion que ce type d'établissement offre les meilleures possibilités d'assimilation, puisque le pensionnat permet d'isoler les jeunes de leurs parents et des aînés de la communauté.

- Cette conviction est au centre d'un rapport publié par le gouvernement du Canada-Uni (pour le Canada-Ouest) en 1847

- Ce rapport est écrit par Egerton Ryerson, pasteur méthodiste et surintendant de l'éducation publique pour le Canada-Ouest

- Selon lui, l'éducation aux Amérindiens "ne consiste pas uniquement à former les esprits, mais à détourner les enfants des coutumes et superstitions de leurs ancêtres, et par la suite leur inculquer la langue, les arts et les usages de la vie en civilisation"

- Pour Ryerson, les Amérindiens doivent être placés sous responsabilité fédérale, les écoles doivent être sous la responsabilité des Églises, et le programme scolaire doit insister sur le travail manuel.

- Les recommandations de Ryerson détermineront la politique canadienne en matière d'éducation autochtone pour près de 50 ans.

Le gouvernement encourage la création, dans les pensionnats, d'écoles industrielles pour les jeunes âgés de 14 à 18 ans.



L'atelier d'ébénisterie de l'école industrielle de Qu'Appelle, 1895



La salle de couture de l'école industrielle de Qu'Appelle, 1895





Ces écoles industrielles, bien que destinées aux autochtones, sont situées à l'extérieur des réserves. L'éducation qu'on y prodigue aux garçons tourne autour de l'agriculture ou des métiers (ébéniste, forgeron, cordonnier...). On apprend aux filles l'économie domestique.

Les écoles industrielles font leur apparition au Canada-Ouest dans les années 1840. Après la Confédération, le gouvernement fédéral établit 3 écoles industrielles dans l'Ouest (en 1883-1884).

- L'école de Qu'Appelle et l'école de High River (sous la responsabilité de l'Église catholique).
- L'école de Battleford (sous la responsabilité de l'Église anglicane).

Il y a 20 écoles à la fin du XIXe siècle (à ce moment, les méthodistes et les presbytériens ont aussi leurs écoles).

L'expérience des pensionnats peut être traumatisante pour beaucoup de jeunes autochtones. Au cours des dernières années, on a relevé de nombreux cas d'abus.

- Exemple: George Manuel, dans son livre *The Fourth Road*, résume ainsi ses années d'école : "la faim, l'obligation de parler anglais, se faire traiter de païen à cause de son grand-père".

- Dans *Resistance and Renewal* (qui porte sur les écoles en Colombie-Britannique), Celia Haig Brown écrit : "Mon père [...] fut physiquement torturé par ses professeurs pour avoir parlé le Tsehatt. Ils ont poussé des aiguilles à travers sa langue, le châtimement habituel pour un délinquant linguistique". Elle cite plus loin le cas d'un élève qui fut abusé sexuellement par un maître d'école homosexuel. Selon lui, "l'homosexualité était répandue à l'école. J'apprenais à utiliser le sexe à mon avantage, comme la plupart de mes camarades. Les faveurs sexuelles m'apportaient protection, bonbons (qui étaient rares à l'école) et même de l'argent pour acheter de la boisson".

Depuis ces révélations, les pensionnats religieux sont devenus, dans le public, synonymes d'abus. Certains anthropologues estiment que ces écoles sont à la source des problèmes familiaux, des problèmes d'alcool et de suicide chez les Amérindiens.

D'autre part, les écoles ont eu l'effet inverse de celui escompté par le gouvernement: au lieu d'éliminer la culture amérindienne, elle a permis la création d'un noyau de leaders autochtones en rassemblant des enfants de diverses nations, en les forçant à s'entraider pour survivre, ce qui crée une solidarité proprement amérindienne.

Même dans les écoles exemptes d'abus sexuel ou de violence physique, l'expérience scolaire des Amérindiens reste douloureuse, par le simple choc des cultures.

- Les Amérindiens ont depuis toujours une attitude très libérale dans l'éducation des enfants. Or, ces enfants sont du jour au lendemain soumis à la discipline très stricte de l'école.

- Les écoles imposent l'usage d'une seule langue (soit l'anglais, soit le français); les enfants parlent généralement que leur langue maternelle (autochtone).

- Bref, les enfants sont isolés dans un monde dur et hostile, loin de leurs parents et de leur communauté d'origine.



L'éducation prodiguée est généralement minimale et très eurocentrique.

- Au pensionnat des Oblats de Kamloops, les jeunes Amérindiens étudient le catéchisme quatre heures par jour. Les deux autres heures sont consacrées à la lecture et à l'arithmétique.

Cette éducation souffre de deux problèmes:

- Les efforts d'acculturation des enseignants détruit la confiance en soi des élèves. Ils finissent par avoir honte de leurs origines, de leur culture.
- L'éducation prodiguée est de niveau inférieur à ce qui était la norme dans les écoles destinées à la population en général. Dans les écoles publiques de la Colombie-Britannique, 5 heures par jour sont consacrées à la lecture, aux mathématiques, à l'histoire et à la géographie.

Au début du Xxe siècle, les parents Amérindiens refusent de plus en plus d'envoyer leurs enfants dans les pensionnats.

- Au début, les parents insistent pour que les enfants fréquentent l'école

- Toutefois, ils deviennent insatisfaits lorsqu'ils ne peuvent voir leurs enfants, souvent pendant plusieurs années consécutives (le Département des affaires indiennes décourage les visites, de peur que les enfants "retombent dans la sauvagerie")

- De plus, des histoires circulent sur les abus perpétrés contre les enfants.

- Autre inquiétude: les problèmes de santé dans les pensionnats. De mauvaises conditions sanitaires et une ventilation insuffisante entraînent de nombreux cas de mort par tuberculose.

- Enfin, des parents s'opposent à l'assimilation forcée de leurs enfants.

Pour toutes ces raisons, les parents commencent à retirer leurs enfants des écoles.

Au même moment, les fonctionnaires fédéraux commencent à revoir leur politique scolaire (pour d'autres raisons).

- En 1897, un député de la Saskatchewan déclare en chambre : "Nous éduquons ces Indiens et formons ainsi une main d'œuvre qui entre en compétition avec nos ouvriers."

Clifford Sifton (ministre de l'intérieur et Surintendant aux affaires indiennes de 1897 à 1905) décide alors de modifier le programme des pensionnats

- On vise à former des Indiens qui vivront dans leur réserve, plutôt que des ouvriers qui iront grossir les rangs du prolétariat industriel des villes

- À partir de 1907, on cesse de financer la construction de nouveaux pensionnats.

- L'opposition croissante des parents autochtones pousse même le gouvernement à fermer les pensionnats. Le dernier ferme en 1988.

Le Département des affaires indiennes se met alors à favoriser les écoles de jour. Le problème principal de ces écoles est le recrutement des enseignants.

- La majorité des écoles sont établies en zones éloignées (les réserves).

- Le salaire versé par le Département des affaires indiennes est inférieur à celui qui est versé dans les écoles publiques.

En 1920, le Département des affaires indiennes impose l'obligation scolaire aux Amérindiens. La Loi sur les Indiens est donc amendée en conséquence.

- La loi permet au surintendant d'engager des inspecteurs dont la tâche est d'obliger tous les enfants de moins de 15 ans de fréquenter l'école de la réserve.

Évidemment, ni les agents des affaires indiennes, ni les enseignants estimaient que le système scolaire des réserves permettrait aux Amérindiens de s'intégrer à la société canadienne et devenir des citoyens égaux aux "Blancs".

- On destine les jeunes Amérindiens à devenir une main d'œuvre non-qualifiée, et les jeunes Amérindiennes à devenir des domestiques.

Lorsque la grande vague d'immigration commence en 1896, le gouvernement abandonne cet objectif modeste (le bassin de main d'œuvre non-qualifiée devient alors important) et destine les jeunes Amérindiens au confinement dans le et destine les jeunes Amérindiens au confinement dans les réserves, les reléguant ainsi dans la marge de l'économie canadienne.



Briser le code du silence

PAR ISABELLE KNOCKWOOD

La première étape, pour guérir, est de parler car votre silence ne rend ceux coupables d'abus que plus puissants. Il serait encore plus salutaire pour les anciens élèves des pensionnats pour Indiens de nommer les coupables.

Le code du silence a été une loi verbale imposée aux enfants Mi'kmaw de 7 à 16 ans qui étaient élèves et résidents au pensionnat pour Indiens de Shubenacadie, en Nouvelle-Écosse, entre 1929 et 1966. Il visait à empêcher les élèves résidents de parler de ce qu'ils voyaient et entendaient de l'autre côté des hauts murs de brique de l'école sur la colline, qui hébergeait toujours deux mille élèves environ. Les pensionnats

pour les Indiens des Premières Nations étaient financés par le gouvernement fédéral et administrés par l'Église catholique romaine. Ces deux institutions puissantes ont collaboré dans leur épouvantable mission de « civiliser les sauvages » et de les « rendre Blancs ». L'imposition d'un « code du silence » a été une des méthodes utilisées pour empêcher les élèves de parler même après leur départ de l'école. Lorsqu'on refuse de parler, il devient impossible aux avocats, aux conseillers et aux chercheurs de découvrir ce qui s'est passé. Les élèves survivants des pensionnats pour Indiens sont les seuls qui connaissent les méthodes d'enseignement utilisées par les prêtres, les frères et les sœurs qui enseignaient aux pensionnats pour Indiens; s'ils racontent leur histoire, nous pourrions peut-être prendre les mesures nécessaires pour éviter que cela ne se reproduise plus. Et si de telles choses se passent encore actuellement dans les écoles publiques, nous pouvons prendre des mesures pour arrêter cela.

Un code du silence est enseigné verbalement, et on l'accompagne généralement de menaces et de promesses. Il n'est jamais consigné par écrit et consiste en règles, règlements et comportements simples mais difficiles à identifier car aucune documentation ne les mentionne. Le code est plutôt transmis verbalement, sous le couvert de la loyauté envers l'institution. Si les instructions ne sont pas écrites, ceux qui transmettent les connaissances — c'est-à-dire les professeurs et les administrateurs — ont carte blanche pour utiliser toutes les méthodes d'enseignement qu'ils peuvent imaginer afin de garder le secret.

À l'école résidentielle, on a utilisé deux méthodes de prédilection pour assurer le secret : d'une part la peur et d'autre part le favoritisme.

L'utilisation de la peur est particulièrement efficace de concert avec la douleur physique, surtout dans les régions de la tête, du visage et de la gorge. On pouvait donner des coups de poing sur la bouche ou la frapper avec une cuiller, une fourchette ou une brosse pour vêtements, tirer les lèvres vers l'avant avec un mouvement de haut en bas, pincer la gorge à l'emplacement des cordes vocales, prendre l'enfant par les joues ou les oreilles, serrer les oreilles ou tirer dessus, faire un œil au beurre noir, tirer les cheveux vers l'arrière et le relâcher violemment, ou encore frapper la tête de l'enfant contre le mur, le plancher de ciment ou le tableau noir. De



Le viol de Philomèle, dessin du XVII^e siècle. Artiste inconnu.

telles choses arrivaient tous les jours. Regarder un enfant être battu ainsi était un traumatisme affectif parce que cette violence était accompagnée en arrière-plan de la voix d'une sœur qui insultait l'enfant très fort avec des choses comme « TA GUEULE! JE T'AI DIT DE TE TAIRE, MON SACRIPANT! ». Les témoins d'une telle violence avalaient leur salive et n'osaient surtout pas pleurer.

Ma sœur se rappelle de Sœur Wikew, la responsable des filles, lorsqu'elle les a mises en rang et pris une paire de ciseaux de l'armoire à pharmacie. Elle a appelé une petite fille et lui a dit : « Je ne vais pas te couper pour de vrai, mais je veux juste montrer

aux autres ce que je vais faire à celles qui vont me mentir. ». Elle a ensuite dit à la fille de tirer sa langue. Elle a obéi. La sœur a enroulé une serviette autour de la langue, puis elle a manipulé les ciseaux sous la serviette comme si elle lui coupait la langue. De leur point de vue, c'est précisément ce que les autres filles ont cru.

Les lettres envoyées par la famille des résidents ainsi que les lettres écrites par les élèves étaient systématiquement censurées : il n'était pas rare qu'un élève reçoive une lettre de chez lui où des lignes et des paragraphes étaient noircis ou simplement coupés. Lorsque l'élève montrait la lettre aux autres, tous les autres élèves la regardaient, estomaqués, et pensaient certainement mais n'osaient pas exprimer ces idées. En général, aucune sœur n'était alors présente; elles ne faisaient que livrer le courrier puis elles s'enfuyaient par l'un des longs et nombreux corridors sombres de l'école. Personne ne disait un mot, car on ignorait lequel des élèves était un mouchard.

Le mouchard était l'élève — en général une fille, résidente pour l'été, qui ne retournait pas chez elle pendant les vacances — qui rapportait tout ce que disaient les autres élèves. On le récompensait pour ces renseignements avec de petites faveurs, et c'est ainsi qu'on utilisait le favoritisme. Il était assez facile d'identifier les mouchards car ils assistaient à la messe et servaient à la salle à manger des prêtres et des sœurs. En outre, ils n'étaient jamais battus ou fouettés.

C'est ainsi que le code du silence était imposé par l'administration et maintenu par les élèves. Sans le savoir, ils sont devenus les instruments de leur propre oppression, et c'est pourquoi il a été si difficile de briser ce code.

Le terme *graduation* était inconnu à l'école car il n'y avait pas de relevé de notes. Les enfants passaient à la classe suivante lorsqu'ils étaient assez grands pour utiliser les appareils de la buanderie, de la cuisine, de la grange et de la fournaise. Lorsqu'ils quittaient l'école, les anciens apportaient avec eux le code du silence dans les réserves : « Taisez-vous et ne protestez pas car vous allez perdre le peu que vous avez! ». C'est là une des plus fortes formes d'oppression. ▶



Le pensionnat pour Indiens a été fermé par la communauté autochtones en 1966 parce que certains anciens ont commencé à dénoncer publiquement les mauvais traitements qu'y ont subis les élèves autochtones. Un homme qui a été fouetté en 1934 par le Père Mackey et M. McLeod, le chargé de l'entretien, a montré ses cicatrices à la communauté, et cette preuve a suffi pour fermer l'école.

En 1985, je suis revenu chez moi, à la réserve Indian Brook, après un séjour dans la grande ville de Boston. L'école désaffectée était toujours debout sur la colline et je l'ai prise en photo sans quitter mon véhicule. Je pensais que les sœurs guettaient encore tous mes gestes à travers les fenêtres brisées. J'ai quitté l'école en 1945; je suis maintenant grand-mère mais j'ai toujours peur du Père Mackey, de la Mère supérieure et de Wekew (Soeur Mary Leonard) même s'ils sont tous décédés. Cela montre bien l'effet durable du code du silence. J'ai gardé le silence pendant douze ans à l'école puis quarante ans après mon départ.

J'ai commencé à réunir les histoires des survivants du pensionnat, que certains d'entre nous appellent la Resi. Très peu de gens voulaient en parler, et encore moins se faire enregistrer. Nous avions toujours peur mais, pour Peter Julian, Nora Bernard et Betsy, la peur a fait place au courage : ce sont les premiers qui m'ont laissé enregistrer et écrire leur histoire.

Par après, un plus grand nombre d'anciens élèves ont accepté de raconter leur histoire. Certains n'ont pas voulu être enregistrés, d'autres ont préféré rester anonymes.

Je n'ai malheureusement pas pu utiliser leurs témoignages dans mon livre *Out of the Depths* parce qu'il fallait pour me le permettre signer un formulaire.

Des gens cognaient la nuit à ma porte, après la fermeture du bureau du conseil de bande afin de ne pas être reconnus par les chrétiens pratiquants, de peur de perdre leur allocation de vivres. Ainsi, dans l'obscurité, cachés par la nuit, d'anciens élèves se réunissaient chez moi et parlaient de leurs expériences. J'ai réuni quarante-sept témoignages pendant cette période, et cela m'a donné suffisamment de confiance pour visiter d'autres réserves afin de montrer des photographies de l'école et interviewer d'autres personnes. Je ne voulais pas écrire un livre, mais uniquement donner aux survivants un témoignage écrit pour qu'ils puissent le montrer à leurs enfants.

Puis, un matin, un jeune homme s'est présenté chez moi pour m'avertir que les gens commençaient à parler, et qu'on savait que j'écrivais sur l'école : « On dit que vous écrivez du mal de l'école, et on veut tirer sur votre maison et taillader vos pneus ». J'ai alors interrompu mes entrevues et je ne répondais pas lorsqu'on cognait à la porte la nuit. Mon fils de 17 ans et ma petite-fille de sept ans vivaient alors avec moi.

L'histoire ne m'a toutefois pas quittée, et me hantait toutes les nuits avant d'aller au lit. Elle était présente dans mes rêves, dans ma mémoire à long terme et à

Ci-dessous: première réunion, 1987. « Nous avons commencé par dire notre nom et notre numéro d'élève ». Isabelle Knockwood a eu les numéros 58 et 28



chaque moment d'éveil. Je n'arrêtais pas de me demander « Pourquoi? ». Pourquoi les prêtres et les sœurs nous haïssaient tant? Pourquoi étaient-ils si cruels? Qui leur a dit de nous faire cela? À quelle école sont-ils allés pour qu'ils aient tous des buts et des objectifs semblables?

Comme personne ne voulait plus me parler, j'ai escaladé la colline jusqu'à la vieille école, pensant que peut-être les murs daigneraient me parler. J'ai photographié chacune des pièces de l'école condamnée; le développement de ces clichés a révélé d'étranges visages dans le plâtre qui pendait des murs et des plafonds. Le cliché du donjon où les élèves étaient enfermés, nourris uniquement au pain et à l'eau, est devenu tristement célèbre car c'est celui qui a rappelé le plus de souvenirs. Ces photos ont rafraîchi la mémoire des gens, et un déluge de témoignages a été enregistré puis transcrit sur ordinateur.

Je craignais qu'on me poursuive : au début des années 1960, le périodique Micmac News a publié deux articles de Conrad Paul, et les Sœurs de la charité ont fait une injonction contre ces articles. L'histoire a été étouffée. À mon arrivée, en 1985, ignorant tout de Conrad Paul, j'ai innocemment rendu visite à la maison mère pour y faire des recherches, et on m'a donné une pile d'articles qui disaient que les sœurs aimaient beaucoup les petits enfants Indiens. À mon retour là-bas, pour des recherches supplémentaires, on m'a montré la porte, me disant de ne plus revenir. Peter Julian et Nora Bernard m'ont assuré de leur appui : « Ils ne peuvent pas nous emprisonner tous! », ont-ils dit.

En 1986, j'ai décidé d'organiser une réunion. J'ai donc demandé au chef spirituel des Mi'kmaw, Noel Knockwood, de bénir l'école. Il a refusé : « tu vas énerver les esprits maléfiques et ils vont plonger en toi ou chez un autre! ». J'ai donc demandé au guérisseur, David Gehue, de le faire et il a aussi refusé, me disant : « je n'y approcherai jamais! ». Je devais donc faire cela toute seule. AÏE!

Je me tenais donc debout, vers 6 h, frissonnant dans la brume matinale, au sommet de la colline où la Resi se dressait naguère, derrière moi. J'ai allumé ma poignée de glycérie septentrionale (sweet-grass), je l'ai étalée, puis j'ai appelé : « Maman, maman, aide-moi! ».

J'ai alors vu les lumières d'un véhicule qui s'approchait en montant la colline. Je le jure. Il s'est approché de moi et Marie Francis a débarqué, aidée de deux jeunes gens. « Isabelle, a-t-elle lancé, nous sommes venus t'aider. Nous avons apporté le tambour du centre d'accueil de Halifax. »

« Marie, comment as-tu su que j'avais besoin d'aide? » Je pleurais et je riais en même temps.

« Je le savais, c'est tout », a-t-elle dit tout en me serrant... « Je sais ces choses-là. »

Nous avons alors fait la cérémonie du lever du Soleil, puis, au tambour, nous avons chanté pour demander l'aide de nos ancêtres.

Plus de trois cents personnes ont participé à la réunion du pensionnat... mais pas toute en même temps. Les automobiles faisaient la file sur la colline, sur la route de la rivière Shubie et même sur la route Maitland. Tous étaient venus célébrer la fin du code du silence, mais ils l'ignoraient. Moi aussi.

Je suis retournée à l'université en 1989, à l'âge de 58 ans. 1992 a vu la publication de *Out of the Depths: the experiences of Mi'kmaw children at the Indian Residential School in Shubenacadie, Nova Scotia*; j'avais alors 62 ans. Le code du silence est maintenant brisé et documenté.

Le processus de guérison a commencé et, pour nombre d'entre nous, la guérison est de plus en plus complète. Merci à ceux qui, les premiers, ont eu le courage de PARLER.

Isabelle Knockwood est l'auteure de Out of the Depths: the experiences of Mi'kmaw children at the Indian Residential School in Shubenacadie, Nova Scotia, publié par Roseway Publishing à Lockeport (Nouvelle-Écosse). -

Conférence mondiale contre le racisme,
la discrimination raciale, la xénophobie
et l'intolérance qui y est associée

Durban, Afrique du Sud
31 août - 7 septembre 2001

<http://www.un.org/french/WCAR/>

"Le spectre du racisme" : le racisme et les peuples autochtones

"Le racisme a été traditionnellement un drapeau servant à justifier les activités d'expansion, de conquête, de colonisation et de domination, et il a marché main dans la main avec l'intolérance, l'injustice et la violence."

- Rigoberta Menchú Tum, dirigeante autochtone du Guatemala et prix Nobel de la paix "Le problème du racisme au seuil du XXI siècle"

Les historiens et les universitaires s'accordent à reconnaître que la colonisation du Nouveau Monde a vu des formes extrêmes de racisme : massacres, marches forcées, " guerres indiennes ", liquidation physique par l'inanition et la maladie. Aujourd'hui, de telles pratiques seraient qualifiées de nettoyage ethnique et de génocide. Ce qui paraît encore plus effroyable à un esprit contemporain, c'est que la soumission des autochtones du Nouveau Monde était sanctionnée par la loi. " Lois " de " la découverte ", de " la conquête " et du principe terra nullius qui ont constitué les " doctrines du dépouillement ", selon Erica Irene Daes, présidente/rapporteuse du Groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones, dans une étude sur les peuples autochtones et leur relation avec la terre.

Plus précisément, au xve siècle, deux bulles papales ont préparé le terrain à la domination européenne du Nouveau Monde et de l'Afrique. Romanus Pontifex, bulle délivrée par le pape Nicolas V au roi Alfonso V du Portugal en 1452, déclarait la guerre à tous les infidèles dans le monde entier, et sanctionnait, promouvait expressément la conquête, la colonisation et l'exploitation des nations non chrétiennes et de leurs territoires. Inter Caetera, bulle délivrée par le pape Alexandre VI en 1493 au roi et à la reine d'Espagne après le voyage de Christophe Colomb à l'île qu'il avait appelée Hispaniola, a officiellement institué l'emprise du christianisme sur le Nouveau Monde. Elle invitait à soumettre les habitants indigènes et leurs territoires et divisait toutes les terres récemment découvertes ou qui le seraient en deux groupes, donnant à l'Espagne le droit de conquérir et de dominer d'un côté du globe et au Portugal de l'autre côté. Le Traité de Tordesillas (1494) a ensuite divisé de nouveau le globe avec pour résultat que la plupart des Brésiliens parlent aujourd'hui portugais et non espagnol, comme le reste de l'Amérique latine. Les bulles papales n'ont jamais été révoquées, bien que les représentants des peuples autochtones aient demandé au Vatican de l'envisager.

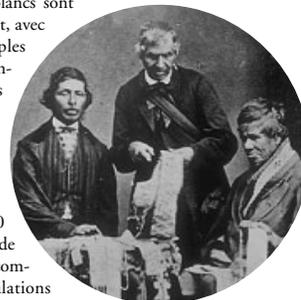
Ces " doctrines de découverte " ont fourni la base tant du " droit des gens " que du droit international qui y a fait suite. C'est ainsi qu'elles ont autorisé les nations chrétiennes à revendiquer les " terres inoccupées " (terra nullius) ou les terres qui appartenaient à des " païens ". Dans de nombreuses parties du monde, ces concepts ont plus tard engendré la situation que connaissent beaucoup de peuples indigènes dans le présent; nations dépendantes ou pupilles de l'Etat, dont le gouvernement peut à tout moment révoquer, voire " éteindre " le droit à posséder leur propre sol.

Les dirigeants des peuples autochtones affirment aujourd'hui que le fait que l'occupation initiale du sol ne confère pas les mêmes privilèges qu'un titre d'occupation ordinaire constitue en soi une discrimination. Selon Mick Dodson, juriste australien aborigène, le concept d'extinction " revient à traiter les droits et intérêts des autochtones relatifs à la terre comme inférieurs à tous les autres titres de propriété ". Selon le droit et la coutume autochtones, seul le titre de propriété initial peut être détenu par ce groupe et, selon la loi instituée depuis lors par les immigrants européens, ce titre peut être éteint.

A UNE ÉPOQUE PLUS ANCIENNE, DE TELS ACTES ÉTAIENT JUSTIFIÉS COMME CONFORMES À " L'INTÉRÊT BIEN COMPRIS " DE L'ENFANT INDIEN/ABORIGÈNE, DANS LE BUT D'AMÉLIORER SES CHANCES DANS LE MONDE MODERNE. L'OBJECTIF ÉTAIT DE L'ASSIMILER. LA VALEUR INHÉRENTE AUX CULTURES ET SAVOIRS AUTOCHTONES N'ÉTAIT PAS RECONNUE.

Les peuples autochtones du Nouveau Monde

Les peuples autochtones du monde, ou " premiers peuples ", ne partagent pas la même histoire de la colonisation. Dans le Nouveau Monde, les colonisateurs européens blancs sont arrivés et se sont installés soudainement, avec des résultats radicaux. Les peuples autochtones ont été repoussés et marginalisés par les descendants des Européens. Certains peuples ont disparu, ou peu s'en faut. Selon les évaluations modernes, la population de l'Amérique du Nord au xve siècle, ou précolombienne, était de 10 à 12 millions. Vers 1890, elle était réduite à 300 000 environ. Dans certaines parties de l'Amérique latine, les résultats ont été comparables; dans d'autres, les populations autochtones sont encore en majorité. Mais, même dans ces zones, les autochtones connaissent souvent une situation défavorisée. Les peuples autochtones d'Amérique latine affrontent encore les mêmes obstacles que les peuples autochtones partout ailleurs; en tout premier lieu, ils ont perdu contact avec leurs terres. Et cette perte de contact est généralement fondée sur des distinctions qui dérivent en premier lieu de la race.



Les peuples autochtones de l'Ancien Monde

En Afrique, il y a visiblement des groupes de peuples qui ont toujours vécu où ils sont aujourd'hui, qui ont lutté pour maintenir leurs cultures, leurs langues et leurs modes de vie, et qui souffrent de problèmes similaires à ceux des peuples autochtones dans le monde entier, en particulier quand ils sont expulsés de leurs terres par la force. Ces problèmes sont notamment la pauvreté, la marginalisation, la perte de la culture et de la langue et les problèmes d'identité consécutifs qui débouchent souvent sur des fléaux sociaux tels que l'alcoolisme et le suicide. En raison de ces similarités, on trouve souvent commode et approprié de considérer de tels groupes comme des peuples autochtones.

Les peuples des forêts humides d'Afrique centrale qui pratiquent la chasse et la cueillette (pygmées) comprennent de nombreux groupes; ils sont menacés par les politiques de protection de la nature, le défrichage, l'extension des zones cultivées, les bouleversements politiques et les guerres civiles. Ils se situent généralement au plus bas de la structure sociale. Par une triste ironie, les politiques modernes de protection de la nature qui visent à protéger des espèces animales, non des groupes humains, interdisent de chasser à beaucoup de ces groupes qui pratiquent la chasse et la cueillette. ▶



En Afrique de l'Est, des peuples nomades pastoraux comme les Masai et les Samburu luttent face aux empiètements de la culture et de la politique de protection sur leurs propres habitats. Comme on les confine dans des espaces de plus en plus limités, il leur devient de plus en plus malaisé de maintenir leur bétail, surtout dans les périodes difficiles, par exemple en temps de sécheresse. Ils sont ainsi contraints, toujours davantage, de gagner les zones urbaines.

En Afrique australe, les San ou Boschimans ont dans certains cas disparu, ou peu s'en faut, car ils ont perdu leurs foyers nationaux traditionnels ou en ont été chassés. Il en reste un grand nombre en Namibie, mais ils sont le plus souvent appauvris et incapables de suivre leur mode de vie traditionnel. Beaucoup d'entre eux, qui n'ont nulle part où aller, sont simplement restés sur place et se voient réduits aujourd'hui à la condition d'ouvriers agricoles mal payés sur des exploitations, installées sur leur territoire traditionnel, que possèdent des Blancs ou d'autres Africains.

Les Imazighen (Berbères) sont les peuples autochtones d'Afrique du Nord et du Sahel. Les Imazighen les mieux connus sont sans doute les Touaregs. La plupart des Imazighen non assimilés vivent dans les montagnes ou le désert. Près de la Méditerranée, ils sont devenus sédentaires; ceux qui vivent dans le désert sont généralement nomades. Aujourd'hui, ils se maintiennent dans des poches linguistiques peu étendues, où leurs cultures bénéficient d'une protection faible ou inexistante. Des activistes s'efforcent de maintenir leur langage et leur culture.

Une discrimination " bien intentionnée " : son coût

En Australie, au Canada et aux Etats-Unis, une pratique, dont le caractère discriminatoire et nuisible n'a été reconnu que durant la seconde moitié du xxe siècle, consiste à enlever de force de leurs foyers les enfants indigènes/aborigènes. En Australie, la pratique visait avant tout les enfants aborigènes de race mixte, qui étaient enlevés de force à leurs parents et donnés à des familles blanches pour adoption. Ces enfants ont souvent grandi sans savoir qu'ils étaient en partie aborigènes. On les appelle aujourd'hui la " génération volée ".

Aux Etats-Unis et au Canada, les enfants indigènes ont été envoyés dans des internats de triste mémoire, dont l'existence a persisté jusque dans la seconde moitié du xxe siècle. Leur langue, leur religion et leurs croyances culturelles étaient souvent tournées en ridicule. Il leur était interdit d'employer des mots indigènes, ce qui exposait souvent à un châtement physique, afin de contraindre un enfant indien entêté à apprendre à bien parler anglais. Tout contact avec les parents et le reste de la famille était souvent découragé, voire prohibé. Dans les pires exemples, pour décourager les fuites, on disait aux enfants que leurs parents étaient morts, qu'ils n'avaient pas de foyer où retourner ou, à l'inverse, on disait aux familles que leurs enfants étaient morts pour décourager la visite des parents. Par un cruel retour des choses, ces mensonges se sont parfois avérés prophétiques : il y eut des cas où les enfants se sont enfuis en plein hiver, vêtus seulement de leur chemise de nuit, espérant trouver le chemin de leur maison. On suppose aujourd'hui qu'ils sont morts de froid, car leurs parents n'ont jamais pu les retrouver.

A une époque plus ancienne, de tels actes étaient justifiés comme conformes à " l'intérêt bien compris " de l'enfant indien/aborigène, dans le but d'améliorer ses chances dans le monde moderne. L'objectif était de l'assimiler. La valeur inhérente aux cultures et savoirs autochtones n'était pas reconnue.

Dans des zones isolées, certains internats ont attiré des enseignants et un personnel empressés à abuser des enfants. La preuve a été faite qu'ils furent très souvent victimes de violences physiques et sexuelles. En Amérique du Nord, à mesure que ces violences ont été révélées, l'identité des victimes a été établie et on s'est parfois efforcé d'offrir des remèdes et de punir les coupables.

L'Organisation des Nations Unies s'attaque au problème de la discrimination contre les populations autochtones

L'Organisation des Nations Unies a pour la première fois fixé son attention sur les problèmes des peuples autochtones dans le contexte de son action contre le racisme et la discrimination.

En 1970, la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (organe subsidiaire de la Commission des droits de

l'homme) a chargé un rapporteur spécial, Martinez Cobo (Equateur), de conduire une étude sur " le problème de la discrimination contre les populations autochtones ". Cette étude monumentale, achevée seulement en 1984, a fourni des données très précises sur la discrimination contemporaine contre les peuples autochtones et sur leur situation précaire. Le rapport a dressé l'inventaire de l'extrême diversité des lois en vigueur qui visent à protéger les peuples autochtones : certaines de celles-ci étaient discriminatoires en leur essence, et la communauté dominante en méconnaissait d'autres de manière habituelle. Le rapport a conclu que la discrimination permanente contre les peuples autochtones menaçait leur existence même.

Le rapport a établi que certains gouvernements n'avaient qu'il existât des peuples autochtones sur le territoire national. D'autres n'avaient l'existence de toute espèce de discrimination, ce qui contredisait la réalité constatée. Le rapport a décrit des cas où le pouvoir central, faisant rapport sur la situation des peuples autochtones, trahissait sans le vouloir un mode de pensée brutalement discriminatoire. Par exemple, dans les Amériques, un représentant gouvernemental a répondu à M. Cobo, qui lui demandait des informations sur les " mesures de protection ", en affirmant : " Dans notre législation, les Indiens ne figurent même pas au nombre des incapables. " Un autre a répondu : " Leur naissance n'est pas enregistrée à l'état civil, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas de personnalité civile légale. Ce sont des êtres sans obligation politique, sociale ni économique. Ils ne votent pas. Ils ne paient pas d'impôts. " Une décision judiciaire a conclu qu'un Indien ne pouvait être trouvé coupable d'homicide en raison d'une " insurmontable ignorance ", déclarant ce qui suit : " Bien que dans notre pays ils appartiennent à la catégorie des citoyens pourvus de droits et de devoirs..., les Indiens ne saisissent pas le texte de la loi. Ils ne la comprennent pas. "

La création du Groupe de travail sur les populations autochtones, en 1982, a été un résultat direct de l'étude Cobo. Composés de cinq experts indépendants, le Groupe de travail se réunit chaque année à Genève et, jusqu'à présent, a été l'unique instance du système des Nations Unies où les populations autochtones pouvaient présenter leurs points de vue. La Décennie internationale des populations autochtones (1995-2004) a aidé à centrer les efforts du système des Nations



Unies sur deux objectifs primordiaux : créer un forum permanent des problèmes relatifs aux peuples autochtones et rédiger une déclaration sur les droits des peuples autochtones. Le projet de déclaration est encore soumis à l'examen de la Commission des droits de l'homme. Le Conseil économique et social (ECOSOC), organe dont relève la Commission des droits de l'homme, a récemment pris des mesures pour instituer le Forum permanent des problèmes relatifs aux peuples autochtones, qui se composera de huit experts gouvernementaux et de huit représentants des peuples autochtones. Ces représentants seront pour la première fois autorisés à s'adresser directement à un organe officiel créé par la Charte des Nations Unies, le Conseil économique et social.

En raison des préoccupations croissantes relatives à l'environnement, des activités conduites par le Groupe de travail et par d'autres organes des Nations Unies et la campagne de plaidoyer menée par des groupes autochtones et par des organisations non gouvernementales, les peuples autochtones du monde entier reçoivent de leurs gouvernements respectifs une attention accrue. Des pays comme le Canada, l'Australie et les Etats-Unis se sont appliqués à régler les revendications territoriales de groupes autochtones et à rechercher une réconciliation malgré ►

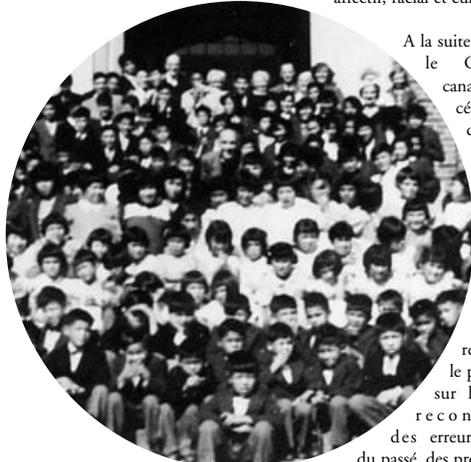


Les torts infligés dans le passé, y compris au nom de l'assimilation. En Scandinavie, les Saami indigènes ont institué un forum parlementaire qui chevauche leurs frontières nationales respectives. En Afrique, les groupes autochtones commencent seulement à se mobiliser. Dans d'autres régions, des groupes autochtones ont pris des positions très accusées sans égard à leurs gouvernements respectifs. Et, ce qui représente un commencement absolu, un accord de paix négocié avec l'assistance de l'ONU dans la guerre civile du Guatemala a donné aux peuples autochtones un rôle spécifique. Mais bien des questions ne sont pas encore réglées.

Rétribution : revendications territoriales, entre autres choses

Les groupes indigènes ont beaucoup progressé sur le plan des revendications territoriales, surtout dans les Amériques et en Australie. Il importe notamment de signaler la naissance de Nunavut, le plus récent et le plus vaste territoire du Canada. Créé le 1er avril 1999 pour servir de foyer national aux Inuit, qui représentent 85 % de sa population, il a été le point d'aboutissement d'un processus engagé au début des années 70, quand le Canada a décidé de négocier des règlements avec les groupes autochtones qui présentaient des revendications territoriales. La création de Nunavut représente un nouvel échelon d'autodétermination des autochtones au Canada.

En réponse aux rapports selon lesquels des violences auraient été fréquemment commises dans le système des internats, la Commission législative du Canada a publié en 1996 un rapport intitulé " Restaurer la dignité : réagir aux violences commises contre des enfants dans des institutions canadiennes ". Au cours de ses recherches, la Commission a constaté qu'il s'imposait de prendre en considération non seulement les violences physiques et sexuelles, mais aussi le préjudice affectif, racial et culturel.



A la suite de ce rapport, le Gouvernement canadien a annoncé le lancement d'un nouveau programme " Rassembler ses forces : plan d'action aborigène ". Ce programme appelait à un partenariat renouvelé avec le peuple aborigène sur la base d'une reconnaissance des erreurs et injustices du passé, des progrès de la réconciliation, de la guérison et du renouveau et de la mise en place d'un plan commun pour l'avenir. Le gouvernement a aussi offert une déclaration de réconciliation, dans laquelle il déclare : " A ceux d'entre vous qui ont souffert cette tragédie des internats, nous exprimons notre profond regret. "

Par malheur, il est devenu évident que la solution de problèmes dont la charge affective est telle exigera beaucoup de temps et de détermination. avec plus de 6 000 plaintes dont les auteurs demandent une indemnité pour violences physiques et sexuelles, les églises, qui dirigeaient les écoles pour le compte du gouvernement canadien et qui sont codéfenderesses dans les procès, font savoir qu'elles seront presque certainement acculées à la faillite. et un certain nombre des victimes de ces violences se sont suicidées.

En Amérique du Nord également, les Etats-Unis sont en train de régler de nombreuses revendications territoriales. Des nations indiennes ont réussi à acquérir une certaine souveraineté. Quelques-unes ont ouvert des casinos dont le chiffre d'affaires porte sur des milliards de dollars et qui fournissent les emplois nécessaires à des zones en dépression, et pas seulement aux résidents de la réserve.

PAR MALHEUR, IL EST DEVENU ÉVIDENT QUE LA SOLUTION DE PROBLÈMES DONT LA CHARGE AFFECTIVE EST TELLE EXIGERA BEAUCOUP DE TEMPS ET DE DÉTERMINATION. AVEC PLUS DE 6 000 PLAINTES DONT LES AUTEURS DEMANDENT UNE INDEMNITÉ POUR VIOLENCES PHYSIQUES ET SEXUELLES, LES ÉGLISES, QUI DIRIGEAIENT LES ÉCOLES POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT CANADIEN ET QUI SONT CODÉFENDERESSES DANS LES PROCÈS, FONT SAVOIR QU'ELLES SERONT PRESQUE CERTAINEMENT ACCULÉES À LA FAILLITE. ET UN CERTAIN NOMBRE DES VICTIMES DE CES VIOLENCES SE SONT SUICIDÉES.



Dans un cas particulièrement difficile, le gouvernement fédéral a poursuivi en justice l'Etat de New York pour avoir acquis et vendu illégalement des terres appartenant à la nation Oneida; terres aujourd'hui occupées par des milliers d'Américains propriétaires de leur domicile et que cette situation bouleverse. Tandis que la nation Oneida a affirmé avec insistance depuis le début qu'elle n'a aucune intention de s'emparer d'un terrain quelconque ni d'expulser qui que ce soit, l'émotion est très forte. Certaines personnes ont été menacées de mort.

Les Cayugas, les Senecas, les Mohawks et les Onondagas - qui sont tous des Haudenosaunee, ou membres de la Confédération des Iroquois, ainsi que la nation Oneida - ont tous des revendications territoriales dans l'Etat de New York. Comme la population de l'Etat de New York est beaucoup plus dense que dans bien d'autres secteurs du " pays indien ", ces demandes pourraient s'avérer difficiles à résoudre à la satisfaction de tous.

La réserve Pine Ridge, dans le Dakota du Sud, est le comté le plus pauvre des Etats-Unis. C'est aussi dans les Etats du Middle West que les Américains indigènes suscitent le racisme le plus visible. L'accusation a été souvent lancée qu'il y a deux justices, l'une pour les indigènes et l'autre pour les " Blancs ". Les indigènes disent que les délits dont ils sont victimes - y compris ceux où il y a homicide - ne font l'objet que d'une enquête superficielle, tandis que les délits commis contre les " Blancs ", et que l'on impute à des indigènes, sont poursuivis avec férocité. Et, tous les jours, un racisme qu'on croyait ne plus exister que dans le souvenir s'exprime encore - mais ce sont les indigènes qui en font les frais. Il n'y a sans doute plus de ségrégation sur les comptoirs de cafés du Sud, mais les indigènes disent qu'ils ne sont pas surpris quand on refuse de les servir dans un café. Cependant, ces expériences des indigènes qui vivent dans le pays indien sont ignorées de la grande majorité des citoyens américains. Ce qui conduit à poser une autre question : le racisme contre les indigènes a-t-il moins de chance d'appeler l'attention des médias de grande diffusion?

La Conférence mondiale contre le racisme

Les problèmes qu'affrontent les populations autochtones occuperont la première place à l'ordre du jour de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui doit se tenir du 31 août au 7 septembre à Durban (Afrique du Sud). A cette réunion, la communauté internationale devrait élargir ses perspectives à l'immense variété des formes contemporaines de racisme et de discrimination. Le titre de la conférence dit clairement que la lutte contre le racisme n'est pas seulement une affaire de couleur. -

Racisme et destruction morale

par Giselle Robelin

De petits actes pervers sont si quotidiens qu'ils paraissent la norme. Cela commence par un simple manque de respect, de mensonge ou de la manipulation. Puis, si le groupe social dans lequel ces conduites apparaissent ne réagit pas, cela se transforme progressivement en conduites perverses qui ont des conséquences graves sur la santé psychologique des victimes

- Marie-France Hirigoyen, Le harcèlement moral - La violence perverse au quotidien

La Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, a été avant tout un mouvement vers un questionnement, une reconnaissance et une dénonciation de pratiques perverses et vers une meilleure compréhension de leur répercussions au niveau de la société humaine.

Ce mouvement fait inexorablement partie d'un processus, d'un cheminement vers la guérison, à l'échelle planétaire. Guérison de traumatismes qui affectent depuis des millénaires, des générations d'êtres humains. Bien qu'elles ravagent encore notre tout nouveau siècle, les pratiques perverses du racisme, de la discrimination et de la xénophobie ne sont plus tolérables ni viables. Il est devenu évident que notre société humaine s'écroule sous le poids de l'injustice entraînant dans sa chute victime et oppresseurs, et qu'un processus de guérison devrait être entrepris sans plus attendre.

Au Canada, les survivants des pensionnats, leurs descendants et communautés sont douloureusement conscients à quel point ce cheminement planétaire vers la guérison reflète celui qu'ils ont entrepris. Ils savent qu'il sera long, difficile, mais ils savent aussi qu'il est inévitable.

Tout comme pour les survivants des pensionnats, le silence du racisme a été brisé, les injustices ont été révélées et les victimes s'aperçoivent qu'elles ne sont plus seules, mais qu'elles se retrouvent dans un grand cercle grandissant d'autres survivants, d'autres êtres humains et de systèmes humains prêts à les aider.

Le sujet du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée est un sujet de proportion monumentale.

Nous cherchons toujours, à Le premier pas, de nouvelles perspectives qui ont une pertinence pour le travail de guérison entrepris dans les communautés autochtones. Il est intéressant de noter certains développements récents concernant l'éclairage de ces pratiques perverses. Ces développements nous invitent à élargir notre champ de vision au delà des relations ethniques et raciales, et de considérer de nouvelles façons d'envisager les traumatismes et leur guérison.

Un exemple typique de ces développements est la reconnaissance officielle en Europe et peu à peu en Amérique du Nord, de pratiques perverses telles que le harcèlement moral et psychologique en milieu de travail. Ces pratiques insidieuses, jusqu'à présent sans définitions précises, ont été tirées d'une obscurité malsaine où elles pouvaient, avec impunité, commettre toutes les agressions possibles sur leurs victimes: destabilisation mentale, destruction psychologique et même meurtre psychique etc...

Un nombre imposant d'études ont maintenant rendu ces pratiques visibles et crédibles, donc réelles, - que ce soit dans les couples, les familles, les communautés et les milieux de travail. Elles ont été dénoncées comme un phénomène qui n'épargne personne, quels que soient les pays ou les milieux raciaux. En d'autres mots, ces études officielles font ressortir deux choses: 1) les similarités qui existent entre tous les êtres humains, en déclarant que ces pratiques causent les mêmes dommages, quelle que soit l'appartenance de ces êtres humains; 2) Que la perfidité de ces pratiques constitue par elle-même, une attaque inacceptable sur leurs victimes, qui qu'elles soient. La perfidité du racisme, puisque démasquable, peut être dorénavant étalée à tous les regards.

" On peut tuer quelqu'un sans même le toucher du doigt, en attaquant son âme avec des armes morales: chagrins, soucis lancinants, douleurs. Et beaucoup plus de personnes sont assassinées par cette méthode que par la violence".

- Jeremias Gotthelf

Il serait donc intéressant d'examiner plus en profondeur la nature de ces pratiques, dont les noms apparaissent de plus en plus dans notre champ de vision et de connaissance. Lorsqu'un abus est nié parce que la société n'accepte pas sa réalité, il est difficile d'en guérir. Aujourd'hui ces abus ont une réalité. Ils ont un nom, ils ont des caractéristiques reconnues. Aujourd'hui, la pratique voilée, subtile, insidieuse et dévastatrice du harcèlement moral, quelquefois appelé harcèlement psychologique, est punissable et guérissable parce que son existence n'est plus niée. Pour tous les survivants et toutes les personnes et communautés ayant souffert des effets des pensionnats, ceci est une très bonne nouvelle.

Nous n'avons malheureusement pas de place dans ce numéro de Le premier pas, pour vous présenter un article sur ce sujet. Nous voulions cependant le mentionner ici car il a un rapport avec les dossiers qui ont été examinés lors de la toute récente Conférence sur le racisme et qui entraînent dans le cadre de la guérison. Nous le réservons pour notre prochain numéro. Si vous désirez contribuer des articles, des commentaires, n'hésitez pas. Notre prochain numéro paraîtra en Décembre. •

poèmes

<< citations >>

Le silence n'existe pas dans vos cités, il n'y a pas de lieu où l'on peut entendre le murmure des feuilles au printemps ou le bruissement des ailes des insectes... Les indiens préfèrent le bruit léger du vent qui balaye la surface de l'étang, l'odeur du vent purifié par une pluie au milieu de la journée ou parfumé par les pins pignons.

L'air est bien précieux pour l'homme indien car toutes les choses partagent le même souffle de vie – l'animal, l'arbre, l'homme.

Comme un homme qui se meurt depuis des jours, l'homme de la vile est insensible à la pestilence.

-Chef Seattle, Suquamish/duwamish
(From : *Dans la beauté je marcherai...* Helen Exley)

Dans notre mode de vie, dans notre gouvernement, chaque fois que nous prenons une décision, nous pensons toujours à la Septième Génération à venir. Il est de notre devoir que notre futur peuple, les générations qui ne sont pas encore nées, connaissent un monde aussi bon que le nôtre – en gardant l'espoir qu'il puisse être meilleur. Lorsque nous marchons sur la terre, nous posons toujours le pied avec soin car nous savons que les visages de nos générations futures nous regardent d'en bas. Nous ne les oublions jamais.

Oren Lyons.

Les mains douloureuses de Sedna

Elle n'a pas de doigts pour essuyer ses pleurs
Alors Sedna repasse dans sa mémoire de très très vieux souvenirs
Elle n'a qu'un œil mais elle voit qu'elle n'est plus
La personne importante qu'elle était autrefois.
Elle attend que le Shaman tresse ses longs cheveux
Et se demande si quelque part se rappelle d'elle.
Et personne ne semble plus la trouver nécessaire -
Les gens autrefois évitaient de briser les tabous,
S'ils le faisaient, ils savaient que les mauvais esprits,
Les influences maléfiques pèseraient sur leur communauté, leurs foyers.
Nous avons violé tant de ses lois
Et nous passons tout cela sous silence.
Nous vivons dans la misère, nous sommes pauvres
Nous n'avons pas assez d'argent pour les choses chères du supermarché
Nous n'avons pas assez de maisons, nous ne les construisons plus nous-mêmes.
Il n'y a plus de sang sur la lame du couteau qui a plongé dans Sedna.

Aasivak's, ou les cornes du bœuf musqué

Ô! Esprit puissant du bœuf musqué
Viens à mon aide, emmène-moi;
Je suis un prisonnier de la cité
Je veux manger de la viande de caribou avec celui qui habite sur la lune
Je veux me glisser hors de mon ombre, celle qui me suit partout,
Qui colle à mes pas au cœur de la ville
les musiciens aux coins des rues
Ceux qui font résonner leur tambour
L'homme sans foyer me demande quelques sous
Tous ces gens qui marchent le cellulaire à l'oreille
Je veux prendre mon kayak et retourner
là où j'ai attaché la peau de mes sourcils,
Là où le sang coulait
J'ai dévoré mon sourcil et il a repoussé aussi vite
Aasivak, suis encore le même?
Ici, à cet endroit si bas, luttant avec mon identité, mon humanité,
Les gens de mon peuple crient sur moi et me diminuent
Ils disent que je ne suis pas Inuk
Regarde moi bien
Nettoie tes lunettes et regarde mon visage
Qui dans un autre temps, un autre lieu, a été tatoué
Je viens de deux mondes, très différents l'un de l'autre
Toi, l'aveugle, tais-toi ou le mari de Sedna, l'homme-chien
Viendra te prendre ou encore
L'homme du Gouvernement viendra te chercher.

Commentaires : Ce poème traite grosso modo de mes luttes (une personnelle et une autre très importante qui m'a donné beaucoup de stress) parce que je n'étais pas suffisamment Inuk : j'ai grandi au Sud et je ne parle pas couramment l'Inuktitut. Il décrit comment je suis prisonnière des mœurs du Sud et mon désir profond de vivre au Nord et de reprendre contact spirituellement avec l'endroit d'où je viens. Ce poème comprend aussi un peu du récit traditionnel de l'Araignée (Aasivak), qui est mon homonyme. Lorsque les enfants étaient désobéissants, leurs parents leur disaient les deux derniers vers.

Nous avons tant perdu...
Mais nous avons encore les enseignements des Aînés.
Nous nous souvenons encore des anciens modes de vie.
Nous continuerons à nous rappeler et à comprendre
Les histoires, les chasses, la vie dans la nature.
Nous nous guiderons nous-mêmes jusqu'au chemin confortable
Où se croise le nouveau et l'ancien,
le passé que nous n'oublierions jamais, la force et la beauté brilleront
Et nous verrons alors nos ancêtres. Ils nous guideront et nous diront qu'il est possible pour nous de faire comprendre aux mains douloureuses de Sedna ce qu'était cette transformation, ce chaos qui était venu sur les traces de l'homme blanc.

Commentaires : J'ai écrit que les animaux ne sont plus aussi nécessaires qu'autrefois, mais dans le Nord, ils le sont toujours, pour fabriquer des vêtements chauds pour les chasseurs, pour manger parce que la nourriture coûte très cher et pour bien d'autres raisons, mais pas autant qu'avant. Les gens peuvent maintenant porter des vêtements modernes (qui sont moins chaud) et manger des aliments modernes; ils n'utilisent plus de graisse animale pour réchauffer leur maison ou pour la cuisson.

Les trois prochaines pages sont consacrées à 6 photographies, envoyées à Le premier pas. Ces photographies proviennent de Moose Factory, une communauté crie située sur la rive ouest de la Baie James. Ces photos appartenaient auparavant à l'enseignant figurant sur la photo No. 3.

Il semblerait que ces photographies aient été prises et exhibées officiellement par l'école. Ce sont des photographies professionnelles et elles ont probablement été utilisées à des fins publicitaires.

Photographie No. 1 - Dortoir de garçons. Au fond, à gauche, se tient un membre du personnel de l'école.

Photographie No. 2 - Assemblée des élèves

Photographie No. 3 - Enseignant et quelques élèves de sa classe. La date, mercredi le 15 janvier 1950, est écrite au tableau.

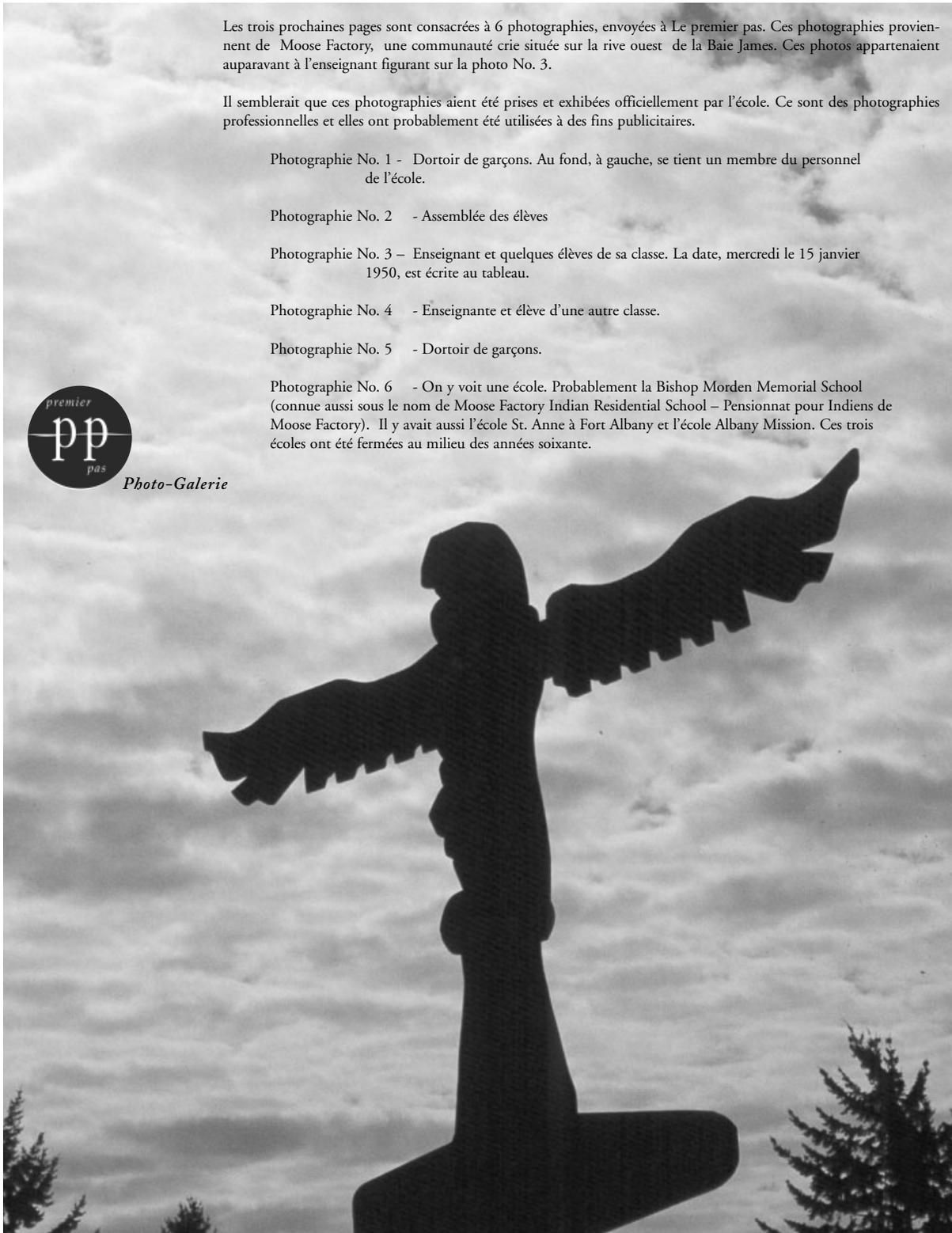
Photographie No. 4 - Enseignante et élève d'une autre classe.

Photographie No. 5 - Dortoir de garçons.

Photographie No. 6 - On y voit une école. Probablement la Bishop Morden Memorial School (connue aussi sous le nom de Moose Factory Indian Residential School - Pensionnat pour Indiens de Moose Factory). Il y avait aussi l'école St. Anne à Fort Albany et l'école Albany Mission. Ces trois écoles ont été fermées au milieu des années soixante.



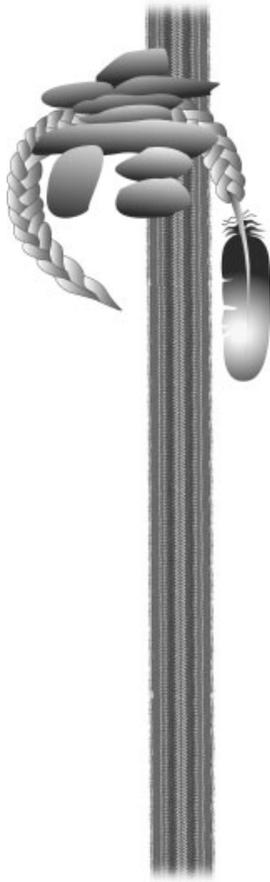
Photo-Galerie











AVIS

La fondation
charitable
autochtone de
gu/rison
(FCAG) a le
plaisir d'an-
noncer le
gagnant du
concours
2001 pour le
Logo de la
Fondation.

Le Logo, qui
a remporté le
prix et qui
vous est
présenté ici,
est celui de
Nathalie
Coutou, de
Wakefield,
Quebec



ARTHUR QUOQUOCHI

Pensionnats et sportifs

Beaucoup de Montagnais se souviennent d'Arthur pour ses nombreux exploits sportifs et ses nombreuses prouesses athlétiques. De nos jours, lorsqu'on demande de nous parler d'un joueur de hockey ayant impressionné beaucoup de personnes, c'est le nom d'Arthur Quoquochi que l'on mentionne. Très jeune, Arthur a quitté son milieu : la réserve de Wemotaci (communauté Atikamekw) afin de suivre sa formation académique aux pensionnats indiens de Pointe-Bleue et de St-Marc de Figuery. Durant la période estivale, il retournait voir les siens. Dans les années 1960, le hockey, étant le sport préféré des jeunes Montagnais, plusieurs membres de notre collectivité ont participé au Tournoi international Pee-Wee de Québec et ont joué avec Arthur. À cette époque, les jeunes garçons devaient se rendre à Pointe-Bleue afin de s'entraîner en vue de cette compétition. À deux occasions, un jeune Atikamekw, Arthur Quoquochi, vivant au pensionnat de Pointe-Bleue a participé à ces compétitions et il faisait partie de l'équipe: Les Indiens du Québec. Très tôt, son talent de joueur a été remarqué et les journalistes sportifs lui ont accordé le statut de vedette. En 1964, lors des compétitions d'athlétisme tenues à Pointe-Bleue, il a établi un record du lancer du javelot et trente ans plus tard, ce record régional a été battu. D'après certaines sources, son lancer fut de 138' 2 1/2". Ensuite, durant deux années (1965-67), il a joué au hockey avec l'équipe junior : Les Castors de Dolbeau. Au sein de celle-ci, il a eu la chance d'être vu par des dépisteurs et en 1968, les Canadiens juniors de Montréal, une équipe faisant partie de la ligue junior de l'Ontario, le choisissent pour faire partie de leur équipe. En 1969, Arthur Quoquochi remporte la Coupe Mémorial de hockey et au second tour de repêchage de la ligue nationale de hockey, les Bruins de Boston le choisissent pour faire partie de leur équipe. Pour être choisi, il fallait avoir un talent au-dessus de la moyenne : Arthur était une vedette, une idole des Atikamekw, des Montagnais et des Autochtones.

Membres de l'équipe des Canadiens juniors de Montréal (1969): Jean-Pierre Bordeleau, Guy Charron, Gary Connelly, André Dupont, Jocelyn Guévremont, Robert Guindon, Normand Gratton, Réjean Houle, Serge Lajeunesse, Robert Lalonde, Richard Lemieux, Richard Martin, Claude Moreau, Gilbert Perreault, Arthur Quoquochi, Jim Rutherford, Marc Tardif, Ted Tucker, Wayne Wood, Phil Wimmer (gérant), Roger Bédard (entraîneur). Les noms en caractères gras ont été repêchés par une équipe de la ligue nationale de hockey.

Repêchage de la ligue nationale de 1969. Lors du repêchage de la ligue nationale de hockey, plusieurs membres de l'équipe des Canadiens juniors de Montréal furent choisis. Dès le premier tour les Bruins de Boston optent pour Arthur Quoquochi (vingt-deuxième rang). Durant quatre années, il a joué dans de nombreuses ligues professionnelles : américaine (Bears de Hersey et les Braves de Boston), internationale (Generals de Flint et les Golden Seals de Columbus), Western Hockey League (Golden Eagles de Salt Lake City)et centrale (Blazers d'Oklahoma City).

1969-70 Oklahoma City Blazers

Rangée du haut : Gregg Sheppard, Art Quoquochi, Jim Jones, Nick Beverley, Steve Atkinson, Fraser Gleeson (soigneur), Ron Nance (relationniste)
Rangée du centre : Paul Hurley, Nels Jacobson, Bill Klatt, Ross Webley, Frank Spring, Ivan Boldirev, Ron Fairbrother, Mike Shropshire (directeur adm.)
Première rangée : Gary Doyle, Jim Adair, Dave Woodley, Bill Levins (directeur général), Murray Davison (entraîneur), Barry Wilkins, Merlin Jenner



Après-carrière

Ensuite, suite à des difficultés personnelles, il a abandonné sa carrière professionnelle de joueur de hockey. D'après lui, tout jeune athlète doit être encadré. Pendant des mois, c'est excitant de vivre en équipe, d'avoir un horaire structuré, planifié. À cette époque, il était plus important de jouer au hockey que de fréquenter l'école. Maintenant, Arthur est revenu vivre dans son village et il oeuvre dans le domaine de la santé communautaire. Dans le cadre de son travail, il participe à de nombreuses activités avec les jeunes et depuis 1999, à titre de conseiller, il siège au sein du conseil de bande de Wemotaci. Depuis quelques années, la communauté a un centre sportif ayant une glace artificielle. Selon Arthur, beaucoup de jeunes autochtones ont des talents pour faire partie d'une équipe de hockey de calibre supérieur. De nos jours, les dépisteurs vont dans les endroits connus et ils ignorent les collectivités éloignées.

Sources:

Texte de Pierre Fellice publié dans le journal Le Quotidien le 28 mai 1976. Recherche historique par Raymond Bluteau. Transcription par Raymond Bluteau le 12 mai 2000.

Les peuples autochtones et le racisme

http://www.crr.ca/fr/Publications/bibliography/fPub_BiblioAPR.htm

(Ce site contient aussi une bibliographie en anglais)

Comité de consultation sur l'administration de la justice en milieu autochtone. (1995, août).

La Justice pour et par les autochtones.

Rapport et recommandations du Comité de consultation sur l'administration de la justice en milieu autochtone.

Sainte-Foy. Direction des communications, Ministère de la Justice.
2-550-25177-6

«... nous croyons qu'il suffit de dire que les membres de la communauté doivent se sentir partie prenante de l'appareil judiciaire. Le mécanisme peut varier sensiblement d'une communauté à l'autre, mais il doit refléter l'engagement des gens du milieu et encourager l'infiltration de nos valeurs particulières et de notre culture. Reste à déterminer la formule la plus efficace, que ce soit un conseil des sages, un comité de justice, un cercle d'échanges, la consultations sur sentence, etc...» (Communautés membres de Mammit Innuat, 'Énumération de principes', 1994 cité par le Comité, p.48)

Le but ultime du Comité est de développer un projet judiciaire qui répond, avant tout, aux besoins distincts de toutes les communautés autochtones québécoises. De plus, il souligne

qu'il est nécessaire de respecter et d'incorporer les traditions, coutumes et valeurs socioculturelles de chacune de ces communautés. Cette étude et ses recommandations ont été élaborées suite à une démarche de consultation facilitée auprès de communautés autochtones québécoises. Surtout, le rapport examine certains aspects clés du système juridique tels que la médiation et la consultation, les intérêts des jeunes autochtones, la participation des femmes autochtones, l'aide juridique, les juges, les obstacles linguistiques et l'usage des interprètes, les tribunaux et les recours juridiques locaux comme les services parajudiciaires. Suite à l'élaboration de ses recommandations, le Comité de consultation constate et souligne le fait que ses recommandations puissent s'avérer inutiles sans la participation centrale des membres des communautés autochtones ou encore, sans préconisation d'une stratégie globale d'action.

Sioui, Georges E. (1999).

Pour une histoire amérindienne de l'Amérique.

Québec. Les Presses de l'Université Laval.
2-7637-7657-4

«Quand ces wampums auront été offerts à tous ceux que l'histoire concerne, c'est-à-dire tous les humains, soit pour essuyer les larmes qui gênent la vision, soit pour

libérer la respiration, soit encore pour rendre à l'oreille sa sensibilité, ou pour aplanir les chemins des rencontres jusqu'à ce que la beauté de la vie réillumine tous les yeux et que la raison, apaisée, puisse "revenir à son siège", nous pourrions écouter et comprendre l'autohistoire amérindienne». (G. E. Sioui, p. 12).

Ce texte de Georges E. Sioui se veut présenter une «autohistoire» autochtone c'est-à-dire, une histoire qui correspond aux valeurs, aux perceptions, et à l'éthique sociale et culturelle amérindienne. À cette fin, l'auteur explore les attitudes sur lesquelles sont axées les interprétations autochtones de l'écologie, du cercle sacré, de la création, de la conception de l'être humain, et du rôle des sexes. Surtout, Sioui se réfère à la culture Iroquoise et à la nation Hurons-Wendats (dont il est membre), pour en dégager les valeurs sous-jacentes. Il est de l'avis que l'«autohistoire» autochtone se prête à une réorientation de l'histoire conventionnelle (blanche) qui elle, n'a servi qu'à nier la valeur et la grandeur des contributions autochtones et qui aussi, continue à se prêter aux malentendus entre l'Homme Blanc et les membres de communautés Autochtones. •

L'histoire des pensionnats canadiens: une recommandation

James Miller, ancien boursier du CRSH (Conseil des Arts du Canada) qui a aussi enseigné au Japon, est aujourd'hui professeur d'histoire du Canada à l'Université de la Saskatchewan. M. Miller est un spécialiste reconnu des questions autochtones et il a reçu de nombreux prix et distinctions canadiens et internationaux pour ses travaux sur les droits de la personne et les populations autochtones. Il a récemment publié un livre sur l'histoire des pensionnats canadiens. En avril 1998, il a produit, avec deux de ses collègues, une étude de 430 pages intitulée *Bounty and Benevolence*, qui présente l'histoire des traités signés par le gouvernement du Canada avec les Autochtones de la Saskatchewan. La province utilisera ce document, qui fait progresser notre compréhension de la nature des négociations menant à des traités, pour tenter de mieux focaliser les discussions portant sur les problèmes et les politiques relatifs aux traités. Sa brillante réputation est fondée sur ses connaissances rigoureuses et approfondies de la théorie et des applications pratiques de l'histoire comme discipline, ainsi que sur l'étendue de son savoir concernant l'histoire des questions régionales au Canada et des relations entre les Premières Nations et les autres Canadiens. M. Miller a déjà été président de la Société historique du Canada et il a aussi été membre des comités de sélection du CRSH. Beaucoup estiment qu'il joue un rôle clé dans les milieux canadiens de la recherche en histoire en ce qui concerne la recherche influant sur les politiques et qu'il ouvre ainsi la voie à une nouvelle génération d'historiens.



Rapport d'une séance de formation offerte par Arlene Vrtar, RSW et infirmière auxiliaire, avec une composante sur le sujet des pensionnats et des abus physiques et sexuels qui y ont été commis.

Arlene a à son actif une expérience de vie considérable dans les domaines de l'alcoolisme, de la toxicomanie, de l'hyperphagie et de la désaccoutumance au tabac.

Elle a d'abord observé un moment de silence au nom de toutes les personnes qui ont souffert en raison du lourd héritage d'abus qui prend sa source dans les pensionnats.

Arlene a commencé par poser la question suivante : **" Pourquoi la question des abus commis dans les pensionnats - soit un événement qui s'est produit il y a très longtemps - affecte-t-elle encore aujourd'hui les peuples des Premières nations? "**

La réponse à cette question est complexe, et sa complexité réside dans l'histoire et le cycle d'abus qui se perpétue à travers les générations. Arlene a passé en revue la chronologie historique des pensionnats de 1845 à nos jours dont voici quelques-uns des principaux repères :

- 1845 - dans son rapport à l'assemblée législative du Haut Canada, le gouvernement recommande la création de pensionnats pour les Indiens;
- 1847 - il est suggéré que les écoles soient créées en partenariat avec le gouvernement et l'Église et que l'éducation soit de nature religieuse;
- 1892 - le gouvernement fédéral et les églises établissent un partenariat formel pour administrer un système scolaire pour les enfants indiens;
- 1920 - sous la direction de Duncan Campbell Scott, il devient obligatoire pour les enfants indiens âgés de 7 à 15 ans de fréquenter l'école;
- 1945 - 9 149 élèves sont inscrits dans les pensionnats, avec seulement quelque 100 élèves inscrits dans une classe supérieure à la 8e année et aucun dossier attestant de l'inscription d'élèves dans une classe supérieure à la 9e année;
- 1950 - plus de 40 % du personnel enseignant des pensionnats ne possède aucune formation professionnelle;
- 1969 - le partenariat entre le gouvernement et les églises est formellement aboli, et le gouvernement fédéral prend le plein contrôle des écoles. On compte au total 7 704 inscriptions avec 60 % d'enfants indiens inscrits dans le système d'écoles publiques;
- 1979 - 12 écoles demeurent en service avec 1 189 inscriptions;

- 1983 - fermeture du dernier pensionnat à Tofino, C.B.;
- 1992-1993 - une recherche est menée en C.B. dans le but d'étudier l'impact des pensionnats. On découvre tout un éventail d'abus physiques, sexuels et psychologiques;
- 1994 - création d'un Groupe de travail autochtone sur les pensionnats par la GRC à la suite des résultats de la recherche. Le groupe de travail avait pour mandat d'examiner tous les pensionnats en service de 1890 à 1984;
- 1994 - l'AFN publie un rapport sur les pensionnats intitulé " Breaking the Silence " (Briser le Silence);
- 1995 - Arthur Henry Plint, ancien superviseur du pensionnat indien de l'Alberta de 1948 à 1953 et de 1963 à 1968 plaide coupable à 16 chefs d'accusation pour attentat à la pudeur et est condamné à 11 ans de prison;
- 1996 - publication du rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones; on y exige une enquête publique sur les conséquences des pensionnats pour les générations des peuples des Premières nations. Le rapport recommande aussi la mise sur pied d'un service d'archivage national des dossiers concernant les pensionnats;
- 1997 - John Watson, le plus haut fonctionnaire des Affaires indiennes de la C.B. est le premier représentant du gouvernement canadien à admettre que les pensionnats faisaient partie d'une politique d'assimilation mise en place par le gouvernement canadien;
- 1997 - le chef national Phil Fontaine présente sommairement les éléments que l'AFN chercherait à intégrer dans une stratégie de guérison en regard des abus commis dans les pensionnats, soit des excuses complètes, un fonds de dotation, un programme de revitalisation de la langue, un service de counseling à l'intention des survivants et un programme de thérapie communautaire;
- 7 janvier 1998 - Jane Stewart, ministre des Affaires indiennes, fait une déclaration de réconciliation dans laquelle elle s'excuse au près des personnes qui ont été victimes d'abus physiques et sexuels dans les pensionnats; Elle annonce d'un fonds de guérison de 350 millions de dollars destiné à faire face au lourd héritage d'abus physiques et sexuels de l'époque des pensionnats.

Le système des pensionnats visait **" à tuer l'Indien dans l'enfant "** et à transformer les enfants autochtones, considérés comme des " sauvages ", en membres civilisés de la société canadienne. Le ministère tentait ainsi de couper les liens culturels unissant les diverses générations et maintenant l'intégrité des familles et des communautés. ▶



Le programme éducatif des pensionnats ne correspondait à rien de ce à quoi on pourrait s'attendre de nos jours ou même en fait à ce que d'autres enfants canadiens apprenaient à l'école à la même époque.

Voici comme exemple le programme d'une journée dans un pensionnat :

- 6 h - toilette, habillage et ménage du dortoir;
- 6 h 30 - messe en latin à la chapelle puis tâches matinales;
- les périodes de classe étaient divisées en éducation religieuse (1 h) et en lecture, écriture et mathématiques (2 h). Le programme des écoles pour enfants non autochtones comportait cinq heures d'éducation;
- après le dîner, les enfants autochtones commençaient leur formation " civilisatrice " : travaux de la ferme, jardinage, cuisine, couture et nettoyage;
- il y avait une heure d'étude dans la soirée, puis c'était le souper, le ménage, la récréation surveillée, la prière et le coucher

Le programme éducatif était tout juste adéquat. Les enfants autochtones des pensionnats étaient mis à l'écart de leur culture, de leur langue et de leurs enseignants et n'ont pu passer à travers les rites de passage appropriés. Lorsque les étapes du développement précédant la vieillesse ne sont pas vécues comme il se doit ou qu'un enfant est victime d'abus au cours de son développement, on peut facilement comprendre pourquoi tant

d'Autochtones sont sortis du système des pensionnats avec autant de problèmes.

Une fois devenus adultes ou aînés, ils ont souvent transmis leurs désordres émotionnels ou les abus subis dans les pensionnats à leurs propres enfants ou famille, amorçant ainsi un cycle d'abus.

Arlene a partagé avec l'auditoire son expérience très poignante d'abus en pensionnat, événement qui a profondément affecté sa famille. Elle a insisté sur le besoin d'aborder la question à l'intérieur même des familles et de travailler ensemble comme une famille ou avec l'aide d'un conseiller pour guérir les plaies laissées par les abus.

Elle a aussi conseillé aux RSC de tirer profit du fonds de guérison s'ils y ont accès dans leur communauté afin d'aider à abolir les obstacles à la guérison spirituelle des peuples des Premières nations. Puis elle a terminé sur une note d'espoir en disant que : " Notre présent n'a pas à ressembler à notre passé ". •

Référence: Les femmes et la santé -vol. 13, hiver 1999 – Bulletin In Touch

Organisation Nationale des Représentants Indiens et Inuit en Santé Communautaire
<http://www.niichro.com/LibraryF/Labiblio.html>

Education contre le racisme: personnes-modeles autochtones



Cindy Hanson

ÉCOLE SECONDAIRE CROCUS PLAINS, BRANDON, MANITOBA

Cindy Hanson est une enseignante dynamique qui se spécialise dans la promotion de la compréhension et de la diversité culturelles à travers un enseignement de type communautaire structuré autour d'activités. Ses élèves d'histoire canadienne interviewent les gens de la communauté, prennent des photos de sites particuliers, visitent des quartiers et montent des productions théâtrales. Cindy a développé une panoplie d'outils pédagogiques originaux qui intègrent des contenus sur les Premières Nations et la communauté à l'histoire locale et à la connaissance du milieu. La promotion de la diversité et l'élimination du racisme sont des thèmes clés de son enseignement. Ses élèves échangent des expériences personnelles et développent des habiletés pour affronter les stéréotypes. Le projet qui lui a permis d'être sélectionnée, Diversity: An Integrated Curriculum Approach (Diversité : une approche curriculaire intégrée), repose sur l'étude de textes historiques, fait appel au théâtre et aux relations avec la communauté et comprend une analyse critique de blagues, de bandes dessinées et d'annonces publicitaires. Jusqu'en juin 1998, Cindy a enseigné à la Crocus Plains Regional Secondary School. Alors qu'elle était en poste, ses élèves se sont produits devant la Commission royale des affaires autochtones, ont réalisé une vidéo qui a remporté un prix et ont coordonné un premier événement autochtone d'envergure nationale à Brandon. Son travail dans le champ des études autochtones lui a valu le prix professionnel de l'ACDI. Cindy est actuellement coordonnatrice des élèves autochtones à l'Assiniboine Community College et continue d'offrir du perfectionnement à des enseignants à travers le Manitoba.

Source: <http://www.historysociety.ca/heroes/gg/98hanson.html>Cindy

Ressources sur les pensionnats

ARTICLES

Comme une brisure : les agressions sexuelles contre les enfants de l'Église et de la société, Ottawa, Concacon Inc., 1992, à la page 6.

Pensionnats et abus

<http://www.niichro.com/womhealth/fwohealth7.html>

RAPPORTS

La violence faite aux enfants en milieu institutionnel au Canada, Ronda Bessner, COMMISSION DU DROIT DU CANADA, Automne 1998

<http://www.lcc.gc.ca/fr/themes/mr/ica/besrep/>

La dignité retrouvée - Les sévices contre les enfants placés en établissementsLa réparation des sévices infligés aux enfants dans des établissements canadiens

<http://www.cdc.gc.ca/fr/themes/mr/ica/2000/pdf/exccsum.pdf>

Commission d'enquête du Nouveau-Brunswick, École de formation du Nouveau-Brunswick -- Kingclear, Commissaire Richard L. Miller, Fredericton, Nouveau-Brunswick, le 17 février 1995.

The Report of the Archdiocesan Commission of Enquiry into the Sexual Abuse of Children by Members of the Clergy, 3 volumes, Saint-Jean (T.-N.), archidiocèse de Terre-Neuve, 1990.

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA. Comité ad hoc sur les cas d'agression sexuelle, *De la souffrance à l'espérance : rapport du comité ad hoc de la CECC sur les cas d'agression sexuelle*, Ottawa : Conférence des évêques catholiques du Canada, 1992.

Pensionnats et justice pénale

<http://home.istar.ca/~ccja/franc/autoch1.html>

Collection sur les Autochtones, Direction des affaires correctionnelles, *Un Programme Vraiment Innovateur. Consultation auprès des résidents éventuelles de la résidence de formation communautaire de l'Institut Gabriel Dumont*, APC 2 CA (1992)

Collection sur les Autochtones, Direction des affaires correctionnelles, *Programme de Prétraitement des détenus autochtones toxicomanes, Project Pilote*, (janvier 1990-décembre 1990), APC 3 CA (1992)

SITE WEB

Études autochtones, Ministère de l'éducation de l'ontario

Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/secondary/grade1112/nativest/nativesf.html>

THÈSES

http://www.cihr.ca/news/press_releases/00/backgrounder-0020_f.shtml

N. Rosalyn Ing, The University of British Columbia : *Le poids de la honte et des traumatismes non résolus : les pensionnats et leurs séquelles chez les adultes de la 2e et de la 3e génération*. Cette étude décrit les séquelles psychologiques, sociales et culturelles de l'expérience vécue par les aînés de dix hommes et femmes autochtones éduqués dans des pensionnats canadiens chez leurs enfants et leurs petits-enfants.

Compilation médiatique des dossiers d'actualités

LA PISTE AMÉRINDIENNE

<http://www.autochtones.com/fr/archives/pensionnats.html>

23 mai 2001

Ottawa négocie au grand jour dans le dossier des pensionnats

Pour la première fois dans l'épineux dossier des pensionnats autochtones, Ottawa amorce des négociations officielles avec les Églises poursuivies, en compagnie du gouvernement fédéral, par les premières nations pour les mauvais traitements subis dans des pensionnats jusque dans les années soixante.

7 mai 2001

Les pensionnats pour autochtones: Mgr Tutu suggère au Canada une Commission Vérité et Réconciliation

Une «Commission Vérité et Réconciliation» pourrait-elle aider à guérir la blessure que des générations d'élèves autochtones ont subie dans des pensionnats religieux? Mgr Desmond Tutu, qui a présidé une institution analogue en Afrique du sud, pense que le Canada pourrait avantagerement y songer.

1 février 2001

Une compensation pour les survivants des pensionnats

Les survivants des pensionnats pourraient être dédommages des sévices subis pendant leurs années de scolarité. Le vice premier ministre Herb Gray ne le nie pas. Le gouvernement aurait même selon le National Post entrepris des négociations avec l'Église anglicane. Les sommes versées reviendraient aux autochtones survivants de cette période et aux églises en difficultés.

11 septembre 2000

La tragédie des pensionnats

Qui doit dédommager les autochtones pour l'«éducation» qui a brisé leur vie ?

Haussant d'un cran le débat sur la responsabilité des autorités religieuses et politiques dans le scandale des pensionnats autochtones, l'évêque anglican d'Athabasca a récemment invité les Églises à cesser de battre leur coulpe et à revenir à leur mission. Lire le dossier complet dans LE DEVOIR.

7 septembre 2000

Quatre Églises s'excusent

Des représentants de quatre églises (catholique, presbytérienne, anglicane et unie) ont présenté hier des excuses aux autochtones de Terre-Neuve, geste qui a été accueilli avec enthousiasme. Les

autochtones croient "qu'il s'agit d'un geste sincère de réparer le passé et de bâtir un avenir meilleur", de dire Todd Russel, le président des Métis du Labrador. A travers le pays, les autochtones ont intenté quantité de poursuites totalisant des milliards de dollars de réclamations pour les mauvais traitements subis pendant des décennies dans des pensionnats. Ces autochtones disent avoir subi des sévices physiques, psychologiques et sexuels durant leur jeunesse alors qu'ils étudiaient dans des pensionnats de congrégations religieuses.

5 septembre 2000

Poursuite d'autochtones contre Ottawa, l'Ontario et l'Église

Une centaine d'ex-pensionnaires d'une église catholique située dans une réserve du nord de l'Ontario, le pensionnat Ste-Anne-de-Fort - Albany, intentent une poursuite pour déclamer les mauvais traitements physiques et psychologiques ainsi que des agressions sexuelles. Les dommages et intérêts demandés sont de 2 millions de dollars. Plus de 150 personnes ont demandé les formulaires requis pour entreprendre ces poursuites conjointes.



LA NATION CREE BIGSTONE

Libres et fiers

*Nous nous mouvons, nous respirons et nous sentons des êtres complets au sein de notre monde, un monde auquel nos parents et les membres de nos familles ont donné forme. Ils nous ont donné notre identité, la connaissance de notre héritage, et une direction dans la vie. La connaissance se transmet de parents à enfants et cela continue de génération en génération.
Et c'est cela qui crée le cercle de la vie...*

LA NATION CREE BIGSTONE

Contribution de la FADG : 100.200.00 \$

PERSONNE-CONTACT :

Adresse :
M. John Biastone, BSW,RSW
Coordinateur de la santé mentale
Case Postale 1020
Desmarais, AB
TOG 0T0
Tél : 780-891-2000
Télécopieur : 780-891-2015

DESCRIPTION

« Freedom to Soar » insiste sur les effets intergénérationnels du système des pensionnats. Le programme a pour but de restaurer l'équilibre dans la communauté et chez les survivants en tant qu'individu. Un modèle holistique de guérison avec quatre composantes est utilisé : la conscience, l'interaction, le remplissage des vides, et la thérapie.

ACCENT SUR...UN MODÈLE DE GUÉRISON COMMUNAUTAIRE

HISTOIRE : La perspective de la Nation Cree Bigstone

Dans le but d'obtenir la guérison de demain, les besoins d'hier doivent être examinés. À la lueur des résultats de la Commission royale et du développement de la Fondation autochtone de guérison, la Nation Cree Bigstone s'est penchée sur le développement d'un programme pouvant aider ses membres à se guérir des séquelles des pensionnats. Beaucoup de personnes, en quittant l'école, ont hâte de se retrouver avec leurs anciens amis de classe et de se souvenir du « bon vieux temps ».

Séquelles des pensionnats: des blessures à guérir

Afin d'évaluer les séquelles et de commencer cheminement de guérison en tant que communauté, nous avons colligé un échantillon des différents groupes d'âge qui étaient allés dans les pensionnats et nous en avons trouvé 12, qui ont accepté de participer à notre première session. Nous avons ensuite organisé une seconde session, en y invitant un autre groupe de 12 personnes à venir échanger avec nous. Outre ces sessions, pour obtenir une perspective plus large de la communauté, nous avons effectué un sondage, par le biais de visites à domicile, ce qui nous a permis d'engager une discussion plus approfondie sur les programmes de guérison en général, et les pensionnats en particulier. Ce qui suit est un résumé de ce que nous avons fait et de ce que nous avons recueilli.

La souffrance d'être enlevé.

Beaucoup de survivants qui ont partagé leurs expériences étaient dans les pensionnats au cours des années 50 et au début des années 60. Les survivants, hommes et femmes, ont, tous partagé avec nous la douleur qu'ils ont éprouvé

alors qu'ils étaient des enfants de 5 ou 6 ans et qu'ils avaient dû quitter leurs parents pour aller au pensionnat, sans comprendre pourquoi ils devaient quitter leur maison et vivre dans une école. Les religieuses enseignaient l'anglais aux enfants, avec un accent français très prononcé. Les enfants ne devaient pas parler la langue crie, mais ne comprenaient pas l'anglais et recevaient des punitions quand ils n'obéissaient pas aux ordres des religieuses.

L'expérience vécue par les survivants en entrant au pensionnat a encore un effet très profond sur eux aujourd'hui. Le choc émotionnel déclenché par le fait de quitter un environnement chaleureux pour entrer dans une institution froide et stérile a laissé aux plus jeunes des cicatrices qui sont encore présentes dans leurs vies d'adultes. L'une de ces séquelles se manifeste dans l'incapacité, chez de nombreux survivants à tisser des liens profonds et appropriés avec leurs enfants ni les materner. Beaucoup éprouvent de la culpabilité à cause de cela, et sont habités par un sentiment de médiocrité.

LA MENTALITÉ D'UN CAMP DE TRAVAIL

Les enfants dans les pensionnats avaient entre 5 et 14 ans. Le matin était alloué au travail ou « corvées ». Les garçons devaient nourrir les animaux, traire les vaches, labourer les champs, couper le bois et s'occuper des champs. Les filles devaient faire le ménage, le lavage, la cuisine et le tricotage. Si le travail n'était pas terminé à l'heure, quelquefois, les enfants n'avaient pas droit au petit déjeuner. En tout, les enfants recevaient seulement 2 heures d'éducation par jour, car la majorité du temps devait être consacré au travail intensif pour assurer la marche du pensionnat.

LA MALNUTRITION

Il faut souligner la nourriture que les enfants recevaient. Pour le petit déjeuner, les enfants mangeaient un bol de gruau. Pour le déjeuner, ils avaient une sorte de soupe avec du pain rassis. La soupe était faite de légumes qu'ils avaient eux-mêmes cultivés. Le soir, ils avaient un plat de viande. Chaque vendredi, ils mangeaient du poisson bouilli et des intestins de poisson. Tous les survivants disent qu'ils vivaient constamment dans la faim. Un des survivants a dit qu'ils regardaient manger les prêtres et les religieuses dans une salle à manger privée. Tout était aligné merveilleusement, et ils avaient différentes sortes de viande, des pommes de terre et de la nourriture que les enfants n'avaient jamais. Les enfants passaient leur tête à la porte juste pour sentir la nourriture qu'ils ne pouvaient pas manger.

L'ABUS SEXUEL ET PHYSIQUE

Une femme se souvient d'un petit déjeuner durant lequel sa cousine avait été malade. Elle avait mangé son gruau et ensuite l'avait vomie dans son bol. La religieuse était furieuse. Elle l'attrapa par les cheveux et lui poussa la tête dans son bol. Cette fille essaya d'aider sa cousine, mais la religieuse la força à manger ce qui restait dans le bol de sa cousine où elle avait vomie.

Les survivants se souviennent bien d'avoir été appelés des sauvages, d'avoir reçu constamment des insultes verbales et d'avoir été frappés avec des bâtons ou des règles quand ils parlaient Cri. Mais, pire encore que les insultes et les coups, ils parlent de viols par les prêtres et les religieuses. L'abus sexuel qui a existé dans ces écoles a détruit les vies de ces enfants pour toujours. Certains survivants ont pu invoquer leurs souvenirs à ce sujet, mais d'autres étaient trop bouleversés et ont dû quitter la réunion. ▶



Ce programme a pour but de promouvoir une meilleure connaissance des répercussions intergénérationnelles du post traumatisme relié au syndrome des pensionnats. Il essaye de prévenir les problèmes ou de les solutionner quand cela est nécessaire. Grâce à ce programme, les survivants ont l'opportunité de briser leur cercle vicieux des traumatismes et des abus, en apprenant à éviter que ceci continue chez leurs enfants.

L'une des conséquences tragique de ces abus est que les enfants ont commencé à se tourner les uns contre les autres afin de se défouler de leur colère et de leur ressentiment. En tant qu'adultes, les survivants qui ont vécu ce traumatisme dans les institutions continuent à avoir cette conduite au sein de leurs communautés y compris dans leurs propres familles.

LES EFFETS SUR LA NATION CRIE BIGSTONE

Durant nos entrevues, tous les survivants ont dit que le fait d'avoir été enlevé à leurs parents à un âge tendre, les a privé de modèles. Il n'existait pas de compassion dans les pensionnats, les enfants apprenaient ce qu'on leur disait. On leur disait qu'ils étaient des « sauvages », qu'ils étaient « paresseux », que leur culture était « mauvaise ». On leur enseignait la crainte et de cette manière leur estime de soi et leur fierté étaient nettement détruite.

Un grand nombre d'entre eux, une fois revenus chez eux, avaient perdu leur sens d'identité. Ils souffraient d'insécurité et avaient peu d'estime de soi. Alors, beaucoup se sont tournés vers l'alcool ou autres substances, créant ainsi un autre cycle de problèmes tels que l'incapacité parentale autrement dit l'impossibilité de materner leurs propres enfants ou l'incapacité de conserver un emploi. Ainsi, ils ont transmis à leurs enfants ce qu'ils avaient appris dans les pensionnats.

LE PROGRAMME : UN SURVOL

Le modèle de guérison

Ce que nous avons essayé de créer est un modèle intergénérationnel. Cette approche holistique de la guérison sera utilisée pour restaurer l'équilibre dans la Nation Crie Bigstone. Cette approche se concentre sur le mental, le physique et le spirituel ainsi que le bien-être émotionnel.

COMPOSANTES DU MODÈLE :

Le modèle décrit les quatre approches de programme que nous avons mises sur pied dans notre communauté : la conscience, l'interaction, le remplissage des vides et la thérapie.

Pour chaque composante de ce modèle, nous avons développé des programmes spécifiques. Ce qui suit présente notre modèle et nos programmes :

PROGRAMME DE CONSCIENTISATION

Le programme de conscientisation est tout d'abord une célébration des peuples des Premières Nations, de leur art et de leur culture. Elle représente aussi une reconnaissance de la souffrance et de la douleur, de la joie et de la réconciliation. Elle identifie les membres de la communauté qui ont réussi en affaires et reconnaît les triomphes personnels. Elle est une inspiration pour tous ceux qui pensent encore qu'ils n'arriveront pas à dépasser le stade dans lequel ils se trouvent. Le programme de conscientisation reconnaît également que les cicatrices sont profondes, bien au-delà de la surface. Enfin, elle reconnaît que les pensionnats ont influencé non seulement les survivants, mais aussi leurs enfants. Le programme de conscientisation permet à toute la famille de reconnaître l'expérience des survivants des pensionnats. Toute la communauté a la possibilité de participer et de bénéficier de ce programme car il est conçu pour la guérison de toute la communauté grâce à des activités, à des encouragements et de l'éducation au sujet des séquelles des pensionnats. La création du programme de conscientisation est un instrument qui sert à retrouver la dignité, à augmenter l'estime de soi et à pro-

moouvoir la fierté de la culture autochtone. Les survivants et leurs familles peuvent se rapprocher en participant ensemble à ces activités.

Stratégies

Il faut que les survivants soient compris dans la communauté, et cette conscientisation aidera à restaurer l'équilibre dans la communauté.

Activités culturelles

Le programme met en valeur les activités culturelles communautaires? En combinant la conscientisation et la guérison, les activités culturelles aident les survivants à retrouver leur dignité en tant que personne et à retrouver la fierté de leur héritage. Il y a quatre activités par an :

- Les activités culturelles et les rassemblements sociaux pour célébrer les survivants des pensionnats (danses et piques-niques communautaires, rassemblement social)
- Les expositions d'artisanat et d'art des Premières Nations, deux fois par an.
- Les expositions d'Histoire autochtone pour montrer la richesse de l'héritage des peuples des Premières Nations.

Les Héros locaux

Nous avons établi un programme de «Héros local » pour stimuler l'inspiration et promouvoir l'estime de soi. Ce programme met en valeur les membres de la communauté qui ont contribué, de manière positive, à la conscientisation des peuples des Premières Nations. Un héros local est reconnu tous les trimestres, et on raconte son succès au niveau personnel ou au niveau des affaires dans le bulletin de la communauté. Les héros participent également à une foire aux carrières, tenue une fois par an à l'école locale. Là, ils y parlent de leur réussite pour essayer d'encourager les jeunes à surmonter leur insécurité et à faire une différence dans le monde.

Prévention et intervention

Ce programme a pour but de promouvoir une meilleure connaissance des répercussions intergénérationnelles du post traumatisme relié au syndrome des pensionnats. Il essaye de prévenir les problèmes ou de les solutionner quand cela est nécessaire. Grâce à ce programme, les survivants ont l'opportunité de briser leur cercle vicieux des traumatismes et des abus, en apprenant à éviter que ceci continue chez leurs enfants.

Les résultats prévus

Une communauté plus éduquée sera plus apte à identifier les problèmes et à trouver des solutions appropriées. La compréhension de la culture et de l'héritage stimulera la fierté et inspirera les jeunes à s'efforcer d'accomplir plus d'exploits. La véritable mesure sera l'augmentation de leur propre valeur et de leur estime de soi qui se reflètera dans une communauté vibrante et saine.

Les variables mesurables de ce programme sont les suivantes :

- Augmentation progressive de la participation aux activités culturelles
- Augmentation de la contribution d'objets d'art et d'artisanat dans les expositions



- Une augmentation de la participation aux activités culturelles et spirituelles
- L'intérêt accru vis-à-vis des activités offertes à l'extérieur.

LE REMPLISSAGE DES VIDES

Le dur traitement subi par les enfants dans les pensionnats n'a pas fourni le développement chaleureux qu'ils auraient reçu en restant dans leurs familles. En conséquence, il existe un manque très sérieux de compétences de base, comme par exemple la gestion de la famille, le budget du foyer, la bonne nutrition de la famille etc.

En remplissant ces vides, le survivant peut acquérir les compétences qu'ils auraient du acquérir en grandissant. Le remplissage des vides constate les écarts qui existent dans le processus naturel d'apprentissage de l'individu. Les aptitudes qu'ils apprennent se concentrent sur la famille, la nutrition et la gestion des finances.

STRATÉGIES

1. Des compétences parentales
2. Des compétences en gestion de budgets
3. Des connaissances en nutrition

Les compétences parentales sont des aptitudes de base qui doivent être établies pour empêcher que le cycle continue à la prochaine génération. Un autre domaine négligé était celui des compétences en matière de gestion budgétaire et de nutrition. Les aptitudes dans ces domaines doivent être enseignées afin d'aider le survivant à faire une bonne gestion de ses ressources et à bien choisir les aliments pour la préparation des repas, pour lui-même et pour sa famille.

Les compétences de vie sont introduites dans la maison et d'autres peuvent aussi s'apprendre de professionnels. Cela sert de supplément et rehausse le rôle de parents, améliore les connaissances en matière de nutrition et les aptitudes des personnes responsables de la gestion des budgets.

RÉSULTATS PRÉVUS

Tous les participants répondront à un questionnaire avant leur entrée au programme et un suivi sera effectué un mois avant que le rapport de fin d'année requis par la Fondation soit rédigé. Les variables mesurables seront : la dynamique familiale, le budget du foyer, l'amélioration de la nutrition dans la famille etc.

THÉRAPIE

Les survivants ont souffert en silence. Cependant, l'agonie des abus physiques, sexuels, mentaux et émotionnels est encore bien présente dans leurs esprits. Il faut offrir une assistance professionnelle aux survivants afin qu'ils admettent cet abus et s'engagent sur le sentier de la guérison.

La thérapie, individuelle et de groupe, est une entreprise continue du programme de santé mentale de la Nation des Cris Bigstone et nous trouvons que presque tous les clients que nous desservons viennent nous voir souffrent des effets multigénérationnels des traumatismes subis dans les pensionnats.

Les questions qui concernent les survivants sont :

- Les questions d'abus: physique, mental, sexuel et émotionnel
- Le sentiment d'isolement; ils ont besoin d'une interaction avec les autres survivants durant une session de thérapie professionnelle.
- Les questions intergénérationnelles qui touchent leur famille.

STRATÉGIES

En ce moment, la thérapie est notre meilleure avenue pour comprendre et répondre au syndrome posttraumatique des pensionnats.

1. Thérapie individuelle

Le programme de santé mentale de Bigstone offre actuellement de la thérapie individuelle à tous ceux qui sont affectés par les traumatismes intergénérationnels reliés aux pensionnats. Nous pensons que la thérapie personnelle est un bon début pour commencer un cheminement vers la guérison avant d'entamer les sessions de groupes ou de famille. À notre avis, regagner sa confiance en soi-même et se sentir crédible constitue la première étape dans n'importe quelle démarche de guérison.

2. Thérapie de groupe

On a organisé des cercles de discussion d'hommes et de femmes pour répondre aux questions qui continuent à présenter des problèmes dans la vie des individus. Nous avons commencé ce que nous appelons des initiatives de guérison de groupe concentrées dans les milieux familiaux, les foyers. Nous choisissons une maison pour accueillir une activité sociale de famille, d'amis, de voisins et d'autres personnes intéressées à se rencontrer et à partager des histoires pour ouvrir la ligne de communication. Ce programme encourage également la cohésion familiale et communautaire et, nous l'espérons, se reproduira automatiquement dans l'avenir.

Dans les sessions de groupe, les survivants peuvent écouter des histoires d'autres survivants et les assimiler à leurs propres histoires. Les sessions de thérapie individuelle aident le survivant à parler de faits que lui ou elle ne pouvait mentionner dans une session de groupe. La thérapie familiale étudie la famille chez elle et travaille à la guérison de toute la famille.

3. Ateliers

La formation continue est une composante importante dans tous les projets et nous nous éduquons constamment dans le domaine de l'abus sexuel et des méthodologies de la guérison.

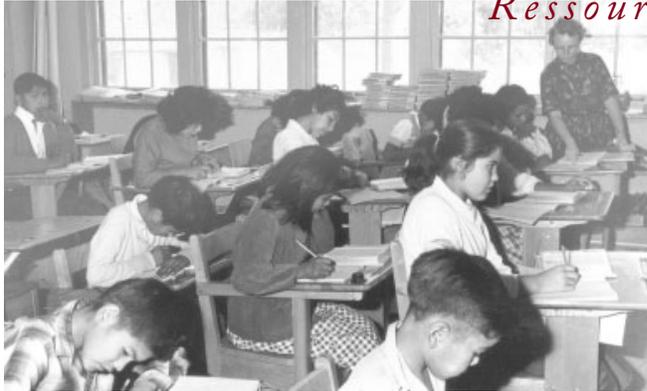
Nous fournissons aussi des ateliers pour promouvoir une compréhension plus approfondie de l'abus dans les pensionnats et de ses effets. Nous continuons à nous éduquer dans le domaine des répercussions psychologiques de l'abus dans les pensionnats.

Résultats prévus

Le taux de succès sera déterminé par l'étude de cas du psychologue et notre rapport de fin d'année reflètera le résumé des accomplissements identifiés dans les études de cas des individus.

www.sasked.gov.sk.ca/~nwcsd/NC/nation.html





Ressources sur les pensionnats

La bibliographie suivante est fournie à titre de service au public. Sa publication ne signifie pas que la Fondation autochtone de guérison souscrit aux opinions exprimées dans ces documents. Cette liste inclut livres, articles, vidéos, bandes audio et vidéo, rapports et sites Web qui portent sur les pensionnats et/ou leurs répercussions intergénérationnelles.



Articles

Byers, Elizabeth, "Lucy Margaret Baker, A Biographical Sketch of the first Missionary of our Canadian Presbyterian Church to the North-West Indians." Toronto: The Presbyterian Church in Canada, Women's Missionary Society (W.D.), 1920.

Coates, Kenneth. "Betwixt and between: The Anglican Church and the children of the Carcross (Choooutla) Residential School, 1911-1954." Interpreting Canada's North: Selected Readings. Edited by Kenneth S. Coates and William R. Morrison. Toronto: Copp, Clark Pitman, 1989. 150-167.

Lascalles, Thomas A. "Indian Residential Schools". The Canadian Catholic Review, May 1992, 6-13



le premier pas

La mission de premiers pas est d'honorer l'engagement de la Fondation envers les survivants, leurs descendants et leurs communautés. Premiers pas est l'un des instruments par le biais duquel nous démontrons notre respect envers les ententes que la Fondation a signé et nous réalisons la Mission, la Vision et les objectifs de la Fondation autochtone de guérison, ainsi que les buts de la stratégie de communication de la Fondation.

Livres

Dandurand, Joseph A. Looking into the eyes of my forgotten dreams. Warton, Ontario: Kegeponce Press, 1998.

Ennamorato, Judith. Sing the brave song. Schomberg, Ontario: Raven Press, 1999.

Graham Elizabeth, ed. The mush hole: life at two Indian residential schools. Waterloo, Ontario: Heffle Publications, 1997.

Grant, John Webster. Moon of Wintertime: Missionaries and the Indians of Canada in Encounter since 1534. Toronto, Canada: University of Toronto Press, 1984.

Lingman, Mary. Sammy goes to residential school. Illustrated by Susan Ross. Waterloo, Ontario: Penumbra Press, 1991.

Rapports

Bishop Hannen. "First National Conference on Residential Schools." June 18-21, 1991. Toronto: Anglican Church, July 1, 1991.

Fay, Terence J. "A Historiography of Recent Publications on Native Residential Schools", Canadian Catholic Historical Association Annual Meeting, June, 1993.

Thesis

Nichol, Rosemary Ayton, MSW. "Factors contributing to resilience in Aboriginal persons who attended residential schools." Winnipeg, Manitoba: The University of Manitoba, 2000

Pettit, Jennifer L. J. "From Longhouse to Schoolhouse: The Mohawk Institute 1834-1970." London, Ontario: University of Western Ontario, 1993.

Thomas, Qwul'sih'yah'maht Robina Anne, MSW. "Storytelling in the spirit of wise women: Experiences of Kuper Island Residential School (British Columbia)." Victoria, British Columbia: University of Victoria, 2000.

Fondation autochtone de guérison

75, rue Albert, pièce 801
Ottawa, Ontario
Canada
K1P 5E7

Téléphone (Ottawa) 237-4441
Sans frais: 1-888-725-8886
Bélinographe: 613-237-4441
Poste: programs@ahf.ca
Web: <http://www.ahf.ca>

Les membres du personnel de la Fondation sont là pour vous aider. Veuillez communiquer avec nous si vous avez besoin d'assistance.

Bureaux exécutifs

Mike DeGagné, Directeur Général
Linda Côte, Adjointe exécutive
Poste 236

Département des programmes
Yvonne Boyer, Directrice
Pamela Lussier, Adjointe exécutive
Poste 223

Département des finances
Ernie Daniels, Directeur
Leanne Nagle, Adjointe exécutive
Poste 261

Département de la recherche
Gail Valaskakis, Directrice
Jackie Brennan, Adjointe exécutive
Poste 306

Département des communications
Kanatitio (Allen Gabriel), Directeur
Marilyn McIvor, Adjointe exécutive
Poste 245